

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIX.

Québec, Province de Québec, Novembre 1875.

No. 11.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : Poésie : La chapelle solitaire.—Les étoiles. —Éducation : Education de l'homme par lui-même.—Le travail et la douleur. —GÉOGRAPHIE : La Guyane. —PÉDAGOGIE : Savoir, vouloir et pouvoir.—Leçons familières de langue française.—Exercices pour les élèves : Vers à apprendre par cœur. —VARIÉTÉS : Causeries économiques : la médaille et le revers.—La rentrée des classes.—Dictionnaire technologique.—Hygiène scolaire. —AVIS OFFICIELS.—Avis concernant l'affranchissement des lettres.—Municipalités scolaires : Erection, annexion et changement de limites.—Diplômes conférés par les bureaux d'examineurs.—Instituteur disponible.—COLONNES DE LA RÉDACTION : Bulletin bibliographique.—Revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction publique.—Bulletin des lettres.—Bulletin des sciences.—Bulletin de l'histoire naturelle.—Bulletin de l'Agriculture.—Bulletin des statistiques.—Bulletin des bons exemples.—Annonces.

Elle s'élève au sein d'une forêt profonde
Où des cèdres plaintifs les murmures confus
Viennent s'harmoniser aux pleurs tristes de l'onde
Sous les sapins touffus :

Séjour perpétuel de la paix, du silence,
Où Dieu répand à flots la joie et le bonheur,
Où l'homme malheureux aspire l'espérance
Qui ranime son cœur !

La nature plongée en un repos sublime
Semble, là, méditer des hymnes éternels :
Car il monte des bois une prière intime
Comme des saints-autels !

Ce doux recueillement, cette harmonie austère,
Plait au cœur dont le monde a trompé les désirs.
Au cœur désabusé qui délaisse la terre
Et tous ses vains plaisirs !

L'âme sourit alors, et, méprisant les chaînes
Quo tendait sur ses pas la fausse volupté,
Elle dit ses regrets sur les choses mondaines,
Et sur leur vanité !

Elle s'élance au ciel, palpitante et joyeuse ;
Elle mêle sa voix à ces pieux accents
Qu'emporte vers les cieux la brise harmonieuse,
Soupirs attendrissants !

Dans cet isolement la vie est moins amère ;
L'horizon de notre âme est parsemé d'azur ;
Le soleil est plus doux, l'onde paraît plus claire,
Le firmament plus pur !

II

C'est là que le matin, au lever de l'aurore,
Ma mère, en souriant, m'apprenait à prier :
J'étais petit enfant : je me rappelle encore
Les détours du sentier :

Des rayons de soleil se jouaient dans la mousse,
L'aurore étincelait sur les cimes des monts ;
Le souffle du matin, de son halo doux,
Embaumait les vallons.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

La Chapelle solitaire.

(Poésie couronnée au concours de l'Université Laval.)

Quand l'homme faible et qui redoute
La contagion du malheur
Nous laisse seul sur notre route
Face à face avec la douleur :

Quand l'avenir n'a plus de charmes
Qui fassent désirer demain,
Et que l'amertume des larmes
Est le seul goût de notre pain :

C'est alors que ta voix s'élève
Dans le silence de mon cœur,
Et que ta main, mon Dieu, soulève
Le poids glacé de ma douleur.

LAMARTINE.

Il est loin du chemin que suit la multitude,
Une antique chapelle à l'air mystérieux :
Souvent j'aime à porter dans cette solitude
Mes pas silencieux.

Les premiers feux du jour, tremblants, mélancoliques,
Eclairaient le saint lieu ; les ombres de la nuit
S'effaçaient lentement sous les voûtes rustiques
Comme un rêve qui fuit !

J'étais rempli d'amour, de respect et de crainte.....
Ma prière mêlée aux parfums du matin,
Comme un encens montait de la modeste enceinte
Vers le séjour divin !.....

III

Je ne comprenais pas dans ma candeur d'enfance
La faiblesse de l'homme au cœur ambitieux ;
Je ne prévoyais pas les dangers, la souffrance
Le mensonge, le faux ni les jours sournois !

Mais maintenant déjà, j'ai coudoyé la foule ;
Et sans cesse battu comme un flot agité
Que le vent en courroux brise, foule et refoule,
Je regrette l'enfance et sa félicité !

J'ai parcouru déjà les beaux jours de la vie ;
Demain, demain pour moi, vingt printemps vont sonner
Au souffle des pervers mon âme s'est flétrie
Et j'ai vu mes espoirs soudain m'abandonner !

J'avais bercé mon cœur de douces perspectives ;
Des fantômes brillants, des mirages trompeurs
Étalait à mes yeux, des clartés fugitives :
Je croyais que c'était la gloire et les splendeurs !

Mais je fus le jouet de vaines jouissances,
Et mon rire joyeux a fait place aux sanglots :
Tel un aventurier sur les vagues immenses,
Voit son dernier esquif s'abîmer dans les flots !

IV

Parmi la foule indifférente
Je n'ai jamais trouvé qu'égoïsme et froideur,
Et jamais mon âme souffrante
N'y trouva son ami, ni son consolateur !

Je n'ai jamais goûté cette amitié fidèle
Qui console des pleurs, de l'exil, des chagrins,
Qui fait renaître au cœur une gaîté nouvelle,
Et revenir les jours sereins !

Mais je fus abreuvé de noires calomnies,
Je fus le jouet des pervers,
De leurs infâmes tyrannies,
Et de leurs sarcasmes amers !

Comme un roseau brisé que le vent de l'orage
Entraîne après lui par les champs,
Mon âme subit maint outrage
De l'impudence des méchants !

Comme un esquif errant sur la vague profonde,
Je fus sans cesse ballotté
Sur les flots orangeux du monde
Au souffle de l'adversité !

Et puis, quand vint le jour d'un périlleux voyage,
Pas un père, pas un ami,
Ne vint jamais sur mon passage,
Réveiller mon cœur endormi.....

C'est alors, ô mon Dieu, que j'appris à connaître
L'homme et ses mesquins intérêts ;
Et moi qui viens presque de maître,
Déjà je m'abîme en regrets !

Mais je te vis, Seigneur, au milieu de mes peines :
Tu venais me tendre la main ;
Tu venais dissiper les haines
Qui m'arrêtaient dans mon chemin !.....

V

Alors, brisé, déçu, je veux fuir ce vain monde
Et ses plaisirs trompeurs ;
Et près de toi, mon Dieu, dans une paix profonde,
Je cherche tes douceurs.

O chapelle des bois ! Je reviens sous ton ombre
Car mon cœur opprimé
Veut méditer sous ton portique sombre
Que j'ai toujours aimé !

Tout est tranquillité sous ton humble colonne,
Tout est paix et bonheur
Dans l'air mystérieux, même, qui l'environne,
Dans son site enchanteur !

En vain les ouragans grondent-ils sur la terre,
Je ne les crains jamais ;
Car la tempête meurt près de ton seuil austère,
Où je vis désormais !.....

L. LORRAIN.

INREVILLE, 3 Mai 1875.

Les Étoiles.

Nous les filles de la lumière,
Nous dont le front est éclatant,
Nous ne sommes que la poussière
Que son pas soulève en passant
Si nous voguons dans les espaces,
Ce n'est que pour suivre les traces
De Celui qui créa les Cieux.
Dans notre course vagabonde,
Nous le suivons de monde en monde
De notre vol harmonieux.

Quand le battement de nos ailes
A fait taire les derniers bruits,
Nous répandons nos étincelles
Sur le manteau brillant des nuits.
Cette douce mélancolie
Dont leur ombre vague est remplie,
Elle descend de nos rayons,
Et sur la nature endormie
Nous versons la lumière amie
De l'aurore de nos fronts.

Pour nous le ciel est sans mystères,
Car de Dieu nous sommes si près
Que les anges qui sont nos frères,
Nous en disent tous les secrets.
Nous veillons sous les saints portiques
Et nous commençons nos cantiques
Quand les anges les ont finis ;
Par l'azur doucement bercés,
Nous nous élançons balancées
Dans les espaces infinis.

Nous soupignons nos mélodies
Sur la lyre aux cordes de feu ;
Nos ravissantes harmonies,
Comme l'encens, montent vers Dieu.
Notre lumière calme et pure
Éclaire toute créature
Dont le regard est ébloui ;
C'est pour entendre nos prières
Que Dieu nous créa les premières
Et nous plaça tout près de lui.

Dieu ! c'est ta main toute-puissante
Qui nous donna l'immensité,
Et notre marche triomphante
Réjouit ton éternité.
C'est pour toi que nous sommes belles,
C'est vers toi seul que sur nos ailes
Nous nous élançons chaque jour ;
Du sein de ta gloire infinie,
Permetts que toute notre vie
Ne soit qu'un cantique d'amour !

P. MAUMUS, Dominicain.

E D U C A T I O N .

Education de l'homme par lui-même.

“ Tout homme, a dit Gibbon, reçoit deux sortes d'éducation : l'une qui lui est donnée par les autres, et une seconde, beaucoup plus importante, qu'il se donne à lui-même.”

Il faut que chacune de ses facultés physiques, morales, et intellectuelles, soit développée, et que, d'un autre côté, chacune cède quelque chose du sien au besoin de développement des autres.

Une certaine harmonie est nécessaire entre les trois ordres de facultés.

Les anciens attachaient une grande importance à l'éducation physique : *un esprit sain dans un corps sain*, tel était le but qu'ils avaient sans cesse en vue dans leurs établissements d'éducation.

De nos jours tous les bons esprits en conviennent. l'éducation est trop exclusivement intellectuelle : la santé du corps en a pâti. De cet oubli des conditions de la vie physique, il n'y a pas que la santé qui souffre ; l'esprit, lui aussi, s'étiole, se flétrit. De là, selon toute apparence, ce marasme des intelligences qui a produit le byronisme en Angleterre, le werthérisme en Allemagne. Le docteur Channing a observé le même phénomène en Amérique : “ Un trop grand nombre de jeunes gens, dit-il, s'élèvent à l'école du désespoir.”

Pour échapper à cette maladie morale, il est nécessaire, ajoute Channing, de mener une vie d'action, de travail, d'occupations corporelles.

De toutes les éducations, la plus haute et la plus utile est celle qu'on se donne à soi-même. Celle que l'on reçoit au collège n'est qu'un préliminaire qui n'a de valeur que parce qu'il nous enseigne à nous appliquer. “ Se bourrer d'un amas indigeste de leçons, dit un grand philosophe anglais, sert à peu de chose ; à moins qu'on ne les rumine à loisir, elles ne donnent ni force ni nourriture.” Le savoir conquis par notre travail devient une propriété entièrement personnelle.

Les plus illustres professeurs ont à l'envi reconnu l'importance de l'éducation qu'on se donne à soi-même. La plus extrême pauvreté n'a jamais été un obstacle pour ceux qui se faisaient un devoir de travailler à leur propre élévation. Le professeur Moor, dans sa jeunesse, était si pauvre, qu'il dut copier tout entier de sa main les *Principia* de Newton, qu'il ne pouvait acheter.

William Cobett a raconté lui-même quelles difficultés il eut à vaincre pour apprendre la grammaire : “ J'appris la grammaire, dit-il, étant simple soldat, à douze sous par jour. Le bord de mon lit, dans la chambrée, ou celui du lit de camp au corps de garde, fut le seul siège que j'eusse pour étudier. Mon sac fut ma bibliothèque, une planchette ma table à écrire ; je n'avais de quoi acheter ni huile ni chandelle, et, en hiver, il était rare que je pusse avoir d'autre lumière que celle du feu. Si, dans de telles circonstances, sans parents, sans amis, pour me guider, j'ai pu venir à bout de mon entreprise, y a-t-il une excuse qu'un jeune homme puisse invoquer, quelque pauvre qu'il soit, quelque mal servi qu'il soit par les circonstances extérieures ? ” Que de noms illustres on pourrait citer si l'on avait à prouver combien est vrai le proverbe qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Même dans un âge avancé, les hommes peuvent encore beaucoup s'ils ont pris sérieusement la résolution de mener à bonne fin leur entreprise. Franklin avait plus de cinquante ans lorsqu'il se mit à étudier la physique. Alfieri avait quarante-six ans lorsqu'il commença l'étude du grec.

Robert Hall, vieux et malade, passait, malgré les souffrances qui le torturaient, des journées entières à étudier l'italien afin de pouvoir juger, en pleine connaissance de cause, du plus ou moins de vérité du parallèle établi par Macaulay entre Dante et Milton.

Il n'y a que les lâches qui puissent dire aujourd'hui : “ Je suis trop vieux pour apprendre ! ”

“ On oublie trop, dit Samuel Smiles, que ce ne sont pas les hommes de génie, mais les hommes de résolution indomptable qui mènent le monde.”

Quel chapitre intéressant l'on pourrait écrire sur les mauvais élèves, de quinze à dix-huit ans, qui sont devenus des sujets remarquables dans leur âge mûr, grâce à un travail persévérant !

La place du grand Newton, à l'école, était au bout de l'avant-dernier banc. Humilié dans son amour-propre, le jeune homme prit un jour la résolution de travailler avec ardeur, et peu de mois après, il avait pris la tête de la classe !

Le brillant Shéridan passait, dans sa jeunesse, pour un paresseux incorrigible, pour un écolier lourd et sans intelligence !

Sir Walter Scott, l'immortel romancier, passait pour un *minus habens* ; le professeur Dalzell, de l'université d'Edimbourg, avait porté de lui le jugement suivant : *Sot il est, et sot il restera !*

On raconte qu'Alfieri sortit du collège aussi peu avancé qu'il y était entré. Watt fut aussi un très-médiocre *scholar*, mais il avait de la volonté, de la persévérance, et il sut rattraper le temps perdu !

Le Président actuel des États-Unis, Ulysses Grant, avait été surnommé par ses camarades *Useless Grant*, l'inutile, l'incapable Grant.

Le docteur Arnold l'a dit avec infiniment de raison : ce qui fait la différence entre les hommes jeunes ou vieux, ce n'est pas tant le talent que l'énergie. Le lourdaud qui a de la persistance et de l'application finira certainement par distancer le brillant écolier à qui ces qualités font défaut. Pas à pas, on va loin. La tortue qui suit droit son chemin devance le lièvre qui s'amuse à faire mille détours. En résumé, la plus haute éducation est bien moins celle que donnent les maîtres que celle qu'on se donne à soi-même lorsqu'on est homme.

(KERNEVEZ.)

Le travail et la douleur.

Il y a quelques jours, mon fils, à la veille d'un examen important, fut saisi de fièvre et de vives douleurs de tête. Dès que la tête s'engage chez les personnes jeunes, le danger est parfois si proche et peut devenir si terrible, que l'effroi me prit, comme ma femme. Le médecin ne nous rassura que le lendemain. Peu à peu, les symptômes inquiétants disparurent, mais la fatigue, la faiblesse, et même un reste de trouble fébrile persistèrent. Cependant le travail était là qui réclamait le convalescent : l'examen avait lieu le surlendemain. Il fallait ou l'ajourner, et détruire par cet ajournement de six mois tout notre plan d'études de l'année, ou travailler malgré la douleur. J'hésitais.... Que lui conseiller ? J'ai toujours eu, au milieu de ma tendresse pour cet enfant, un si vif désir d'en faire un homme, que je recherche volontiers pour lui l'obstacle et la lutte ; mais ici, je reculais devant la responsabilité d'un avis énergique. Les craintes de sa mère m'effrayaient. Les paroles du médecin ne me raffermisèrent qu'à demi. “ Cette reprise de travail, me disait-il, est, je crois, sans danger réel, mais à la double condition d'un grand effort et d'un effort volontaire. Sans effort vigoureux, votre fils ne pourra pas soulever le poids de fatigue doulou-

reuse qui pèse sur son cerveau ; et si l'initiative ne venait pas de lui, ses forces le trahiraient. J'ai souvent remarqué que l'âme qui s'élançait spontanément vers un grand péril ou vers un grand travail, entraîne le corps et le soutient ; mais rien de plus dangereux que les énergies factices ou imposées ; il ne faut jamais donner à quelqu'un des conseils plus courageux que lui. Je me résume en deux mots, ajouta le docteur : faites, si vous pouvez, que votre fils veuille travailler, mais ne le faites pas travailler..." Ce conseil était d'accord avec tous mes principes d'éducation. Je pris donc le parti que je prends toujours dans les circonstances critiques, c'est-à-dire de confier à mon fils les rênes de lui-même, lui montrer le but, sans, sans lui dire : " Vas-y ; " susciter sa force d'action sans lui dire : " Agis ; " enfin, lui mettre l'âme en état de courage, comme on la mettrait en état de grâce.

J'entraî donc dans sa chambre ; il était couché les yeux fermés, la figure assez pâle, la tête affaissée sur son oreiller. Sa mère travaillait à son chevet ; je soumai légèrement pour l'avertir que j'étais là. Il ouvrit les yeux, et sa bonne et tendre figure s'éclaira en me voyant d'un sourire qui faillit m'ôter le courage.

" Que tiens-tu donc là ? Un journal ? me dit-il.

— Oui, un journal ! repris-je en me rafermissant, un journal où j'ai lu hier un trait admirable, que je te lirai certainement quand tu sera mieux.

— Lis-le-moi tout de suite, cela me fera oublier ma douleur de tête.

Ma femme, avec cet instinct qui n'appartient qu'aux mères, pressentit confusément, à mon attitude, à mon regard, à l'accent de ma voix, qu'il ne s'agissait pas là d'une simple lecture, et me jeta un long coup d'œil interrogateur. Je feignis de ne pas le voir, et je commençai :

" Il y a quelques jours, un médecin célèbre donnait une consultation dans son cabinet. Le malade semblait tout à la fois inquiet et irrité ; le médecin le rassurait et le gourmandait. — Ce qui m'exaspère dans ma maladie, s'écriait le patient, c'est bien moins la douleur qu'elle me cause, que l'obstacle qu'elle apporte à mes occupations. Je lui pardonne de me faire souffrir, mais je ne lui pardonne pas de m'arrêter. — Pourquoi vous arrêtez-vous ? reprit le docteur d'une voix calme. — Pourquoi ? pour quoi ?... Parce que je suis très-malade. — Je suis plus malade que vous, répondit le médecin, car je suis atteint mortellement, et je serai mort avant un mois. Cela ne m'empêche pas de faire mon métier, et de vous donner une consultation. Hé bien ! imitez-moi ; reprenez vos occupations. Vous n'en mourrez pas huit jours plus tôt, et vous aurez fait ce que vous devez ! "

" C'est admirable ! s'écria mon fils, dont la tête s'était relevée, mais ce médecin était-il réellement mourant ?

— Son convoi a eu lieu hier ! "

Mon fils resta atterré de tant d'énergie. Je repris :

" Ce qui me touche peut-être le plus dans ce trait de courage, c'est qu'il n'est pas aussi exceptionnel que tu pourrais le croire. L'histoire abonde en actes héroïques, en travaux sublimes accomplis au milieu de la douleur. Pascal a trouvé une de ses plus belles lois mathématiques dans l'accès d'une rage de dents de deux jours. Rousseau a écrit un de ses livres parmi les tortures de la néphrétique. Molière vint expirer sur le théâtre pour assurer à ses camarades une recette de plus. Richelieu poursuivait son travail de premier ministre au milieu de perpétuels vomissements de sang. Le maréchal de Saxe a gagné la bataille de Fontenoy, en litière, et tout en roulant dans sa bouche une balle de plomb pour apaiser la soif brûlante qui le dévorait."

A mesure que je parlais, mon fils se redressait dans son lit, la vie reparaisait dans ses yeux, et la crainte éclatait dans ceux de sa mère.

" Continue, père ! continue ! "

Je continuai :

" Ne sais-tu pas le trait de cet amiral anglais dont un boulet venait d'emporter les deux jambes ?

— Non ! que fit-il ?

— Il fit plonger son corps, je devrais dire son tronc, dans un tonneau plein de son pour arrêter l'hémorragie, et continua de commander jusqu'à ce qu'il mourût. Lord Chatam, dans un moment de crise politique, parait à la Chambre des lords enveloppé dans sa robe de chambre de malade, prononce son plus beau discours et meurt à la dernière phrase. Charles-Quint, rongé de goutte, n'en continuait pas moins sa carrière de conquérant, et l'on montre à l'Arménia de Madrid, à côté de son armure et du harnais de son cheval de bataille, sa litière de combat. Le grand Frédéric, chargé de travail et accablé de maladies, disait en se mettant à l'ouvrage : Il ne s'agit pas que je vive, mais que je fasse mon métier de roi.

— Le beau mot ! s'écria mon fils, dont la physionomie reprenait peu à peu toute sa vivacité ordinaire.

— J'en sais d'autres qui le valent bien, répliquai-je avec plus d'énergie, et m'animant moi-même à mon émotion... Montluc, enfermé dans Sienna qu'il défendait contre les Impériaux, tombe gravement malade. Les habitants découragés par sa maladie et épuisés par les fatigues du siège, parlent de se rendre. Montluc l'apprend, il sort de son lit de moribond, il s'habille, au milieu de décembre, d'un brillant habit de gala, prend un verre de vin de Chypre, doit il boit la moitié tandis qu'avec le reste il enlumine sa figure blémie par la maladie, puis il parait tout à coup au milieu des Siennois en s'écriant : " Le vieux Montluc est mort ! Mais je vous en amène un tout jeune, tout vif et qui vous conduira contre l'ennemi à la plus rude sortie que vous ayez jamais vue... " Ce qu'il fit !

— Encore !... encore !... me dit mon fils.

— La biographie des hommes de guerre pourrait me fournir plus d'un nouvel exemple d'énergie au milieu de la souffrance, mais je ne veux pas que tu croies qu'ils aient seuls le privilège de ces victoires contre la maladie. Le pape Grégoire le Grand gouverne l'Eglise pendant plusieurs années, de son lit de douleur. Saint Vincent de Paul, épuisé, paralysé, se faisait porter mourant près des malades, et soignait ceux qu'il devait précéder dans la mort. N'a-t-on pas vu au xvme siècle, Vauvenargues, phthisique et accablé à trente ans des infirmités de la vieillesse, poursuivre à travers toutes les tortures et toutes les défaillances son métier de penseur ? De nos jours, notre plus illustre historien, Augustin Thierry, n'a-t-il pas accompli son œuvre admirable au milieu des ténèbres de la cécité et des douleurs de la paralysie ? Mais pourquoi aller chercher si loin et si haut d'éclatants modèles ? Chaque jour n'est-il pas témoin de luttes avec la douleur, de triomphes remportés sur la douleur, mille fois plus admirables que ces illustres héroïsmes, car elles n'ont ni la gloire pour récompense, ni la louange pour but, ni la passion pour soutien, et elles s'accomplissent obscurément, silencieusement, froidement pour ainsi dire, sous la simple et austère loi du devoir. Que fait tout le peuple des travailleurs ? que font ces mineurs qui s'enfoncent dans l'atmosphère infecte des houillères ? que font ces femmes qui portent à l'usine leurs corps épuisés par l'allaitement ? que font ces enfants qui se fatiguent hâves et lymphatiques au travail de la manufacture ? Ils travaillent malgré la douleur ! Ils gagnent leur pain ou celui de leur famille au milieu de la douleur ! Si l'on supprimait de la vie ce qui se fait au milieu de la douleur et en dépit d'elle, on en supprimerait la moitié la plus utile, peut-être la plus belle ! et

ce serait rayer souvent du même coup des langues humaines les mots sacrifice, dévouement, devoir..... ce serait effacer la plus belle preuve de la supériorité de l'âme sur le corps."

Ma femme, à mesure que je parlais, avait laissé tomber sa tête sur la tapisserie, et se taisait. Mon fils pour toute réponse, se jeta hors de son lit. Un quart d'heure après, il avait repris son travail ; le lendemain il passait vaillamment son examen, le jour suivant il était guéri.

Concluons. Les hommes se croient tour à tour beaucoup plus faibles et beaucoup plus forts qu'ils ne le sont réellement : plus forts quand il s'agit de leurs plaisirs, plus faible quand il s'agit de leurs devoirs. — (*)

(E. LECOT, V. E.)

GÉOGRAPHIE.

La Guyane.

Il fut un temps où la France put se poser en Amérique comme rivale de l'Espagne et de l'Angleterre. Alors le drapeau français flottait sur le Canada, sur la Louisiane, sur les plus grandes et les plus belles des Antilles et sur la Guyane. On put se demander un moment si le continent Nord-Américain ne serait pas une terre française comme le continent Sud-Américain est une terre ibérique. De nombreuses et impardonnables fautes nous ont fait perdre les plus belles de nos possessions américaines, sans qu'elles aient pour cela cessé de rester françaises par le cœur et par les mœurs, et de tout notre vaste empire du Nouveau-Monde il ne nous reste qu'un rocher près de Terre-Neuve, quelques îles dans les Antilles et un fragment de la Guyane.

On donne le nom de Guyane à cette vaste contrée de l'Amérique équinoxiale qui est comprise entre l'Orénoque, l'Amazone, le Rio-Negro et la mer. Le Rio-Negro qui la limite à l'Ouest sert en même temps de trait d'union aux deux grands fleuves qui la bornent au nord et au sud. Aujourd'hui, ce grand territoire est partagé entre quatre nations : le Brésil, qui en sa qualité d'héritier du Portugal possède la rive gauche de l'Amazone, et revendique la propriété du pays compris entre ce fleuve et l'Oyapock ; la France, dont les possessions s'étendent de l'Oyapock au Maroni ; la Hollande, du Maroni au Coréentin ; et l'Angleterre enfin, du Coréentin à l'Orénoque.

Ces quatre Guyanes, brésilienne, française, hollandaise, anglaise, formaient jadis une seule colonie appartenant à la France, et qui s'est appelée la Franco équinoxiale ; mais les malheurs de nos guerres maritimes et les fautes de nos gouvernements ont fini par réduire des deux tiers notre ancien territoire colonial, et les puissances rivales ont profité de nos désastres pour se faire leur part dans ce domaine immense, choisissant de préférence les provinces les mieux disposées pour le commerce et la colonisation, et nous laissant les plus insalubres.

Christophe Colomb eut le premier connaissance des Guyanes, lorsqu'à son troisième voyage il aborda vers les bouches de l'Orénoque, en 1498.

Alphonse d'Ojeda et Jean de la Cosa atterrirent au même point un an plus tard ; mais les uns et les autres continuèrent leur route vers le nord ; aussi peut-on attribuer justement tout l'honneur de la découverte de la Guyane à Vincent Yanes Pinçon, qui n'y aborda cependant qu'après ces premiers explorateurs.

On sait que les aventuriers qui envahirent l'Amérique centrale au commencement du xvi^e siècle s'attachèrent surtout à la conquête des grands empires du Mexique et du Pérou, et laissèrent de côté les plaines marécageuses, les forêts impénétrables de la Guyane qui ne paraissent pas pour receler de l'or, unique objet de l'éternelle convoitise. À côté de la réalité, déjà splendide, la fiction ne tarda pas à apporter ses exagérations et ses fables.

Sur le rapport d'un prisonnier, Gonzalo Pizarro, frère du conquérant du Pérou, se met à la recherche d'un grand prince qui était couvert d'or, de la tête jusqu'aux pieds. La poudre d'or

était fixée sur sa peau au moyen d'une résine odoriférante. La haute température du pays autorisait ce genre de vêtement ; mais il paraît qu'il était peu commode pour le sommeil de la nuit ; car, suivant la chronique, le prince s'en débarrassait chaque soir par un bon bain, et, comme sa garde-robe était fort riche en ce genre d'étoffe, il s'habillait de neuf chaque matin. On l'appelait *El Dorado*, l'homme doré, et par suite le pays que gouvernait ce prince métallique prit le nom d'*Eldorado*.

Les Etats du monarque étaient à l'avenant de la livrée royale. L'homme d'or, le roi resplendissant, habitait une ville au palais de métal. Autour de cette fantastique cité, la terre avait jeté sans ordre les pierres les plus précieuses de son crin, et le lac *Parimé*, du sein duquel sortait la capitale de l'Eldorado, roulait ses ondes sur des perles ; les cailloux étaient des diamants.

Hélas ! Pizarro ne trouva pas le chemin de cet éblouissant royaume, que l'on croyait situé vers les limites des Guyanes ; mais cette fiction séduisante attira vers cette contrée, jusqu'alors inexplorée, des milliers de chevaliers errants, dont la vaillance et l'audace n'ont pu mettre à fin l'entreprise, ni détruire l'enchantement qui déroba aux regards le lac Parimé et la ville de l'Or.

Toutefois la poursuite de cette merveilleuse chimère ne fut pas entièrement abandonnée, et elle a conservé des adeptes jusqu'à nos jours.

L'illustre Walter Raleigh fit dans l'Orénoque plusieurs voyages infructueux pour pénétrer au foyer de tant de richesses. Un autre Anglais, Keymis, fit en 1596 une expédition qui ne fut pas plus heureuse. Ce voyage s'était dirigé vers l'Oyapock où il supposait que se trouvait la ville de l'Or, qu'il ne put atteindre.

Son opinion sur la position de l'Eldorado fut adoptée par un des gouverneurs de Cayenne, M. d'Orvilliers, qui, en 1720, envoya un détachement dans le *Camopi*, principal affluent de l'Oyapock. Ce détachement met six mois à faire son voyage et, au lieu d'or, rapporte des échantillons de cacao, pris dans une vaste forêt de cacaoyers sauvages.

" Il y avait là, dit le capitaine Bouyer, auteur d'une fort intéressante monographie de la Guyane, une haute leçon et un ingénieux apologue. En effet, la mine la plus riche, la plus féconde de la Guyane, c'est l'agriculture. C'est le trésor dont parle le fabuliste, éternelle vérité qui montre la fortune dans le travail.

Les baumes, les essences, les bois d'ébenisterie et de construction, en un mot le règne végétal et ses mille produits, voilà les vrais trésors d'un Eldorado réel, à la portée de tout courage et de toute persévérance."

Après la perte du Canada, le gouvernement français résolut de coloniser la Guyane et 14,000 émigrants, venus la plupart de la Lorraine et de l'Alsace, y furent envoyés en 1763 et installés dans les îles et sur les plages de Kourou. Malheureusement cette tentative avait été faite précipitamment, le désordre se mit dans la colonie, des épidémies éclatèrent, et en cinq ans il ne restait des 14,000 colons que 900 individus, minés et rongés par les maladies, que le gouvernement dut ramener en France.

Sous le Directoire, la Guyane fut choisie comme lieu de transportation, et la plupart des malheureux exilés sur cette terre lointaine périrent misérablement.

" A ces deux saisissants épisodes de 1764 et de 1797, dit M. Bouyer, vint s'ajouter la terrible épidémie de fièvre jaune de 1848, et l'opinion publique, égarée par la lecture de ces sombres pages de l'histoire coloniale, a pris pour niveau général la mortalité de ces jours tout d'exception, et l'on a considéré la Guyane comme un vaste tombeau, comme un ossuaire. Cette opinion est fort accréditée. On plaint le sort des fonctionnaires que l'on désigne pour la Guyane et on leur conseille charitablement de faire leurs dispositions testamentaires avant le départ. Essayons de ramener les faits dans le domaine de l'exactitude et de combattre la prévention avec les chiffres de la statistique.

" Malgré sa position, la Guyane, située presque sous la ligne équinoxiale, n'a pas à souffrir d'un climat aussi brûlant qu'on pourrait le croire. La moyenne du thermomètre à l'ombre y est de 27 degrés centigrades, hauteur qui dans les grandes chaleurs de l'été, monte à 30 ou 32, et baisse pendant les nuits de 2 à 3 degrés. La constitution physique du pays explique cette bizarrerie. En effet, il n'y a ici ni sable, ni pierres, ni rochers couvrant des surfaces d'une grande étendue, seules propres à augmenter les effets du rayonnement. Le sol argileux, est couvert de plantes, de forêts, d'où la chaleur ne jaillit pas comme d'une plaine sablonneuse. La direction des rayons solaires approche toujours de la ligne verticale ; mais leur feu est tempéré par les brises continues qui pendant le jour soufflent de la pleine mer. La fraîcheur est entretenue par les brises

(*) Extrait du *Magasin d'Education et de Récréation*.

de terre qui leur succèdent, ainsi que par la longueur des nuits à peu près égales aux jours et souvent mouillées de rosées et de brouillards. Les conditions climatiques d'un pays ne dépendent pas d'une façon exclusive de sa position géographique; elles sont aussi sujettes aux influences locales inhérentes à la nature du sol. Vu à vol d'oiseau, la Guyane apparaît comme une mer de feuillage. C'est l'expression la plus complète de la sève tropicale.

Peu de contrées offrent un réseau hydrographique plus complet, plus multiplié; outre ces trois grandes artères nommées l'Oyapock, l'Approuague et le Maroni, une foule de ruisseaux secondaires, les uns indépendants, les autres, ramifications des branches principales, sillonnent en tous sens cette partie du continent américain. Ces rivières ont un aspect particulier; elles ne coulent généralement pas entre les berges déclinées et leurs bords ne sont indiqués le plus souvent que par les arbres des forêts noyées qui viennent y baigner leurs racines. Toutes les fois que ces rivières ont leur cours renouvelé par le flux et le reflux, que les affluents s'écoulent d'une manière régulière, que des canaux naturels ou factices réglementent et activent l'expulsion de cette inondation annuelle, que les brises de mer viennent corriger l'air vicié par les exhalaisons de senteurs végétales trop énergiques pour nos organes, alors la salubrité générale n'est pas compromise.

Mais quand la nature des lieux arrête l'écoulement des eaux, quand de vastes marécages n'attendent leur dessèchement que de l'évaporation et de l'absorption, les miasmes délétères des détritus végétaux en putréfaction, les émanations des limons boueux des lacs et des marais stagnants amènent tout le cortège fatal des fièvres et des affections paludéennes. Alors, malheur aux lieux placés sous le vent de ces foyers épidémiques dont l'influence se fait sentir à de grandes distances. C'est ainsi que dans la Guyane, certains endroits jouissent d'une santé publique très florissante, tandis que d'autres séjours sont mortels sans que la cause du mal soit immédiate, sans que l'on voie l'ennemi dont on ressent les coups.

L'île de Cayenne jouit d'un état sanitaire des plus satisfaisants. Le Maroni est dans des conditions à peu près identiques, malgré les défrichements récents, et cet état ne pourra que s'améliorer car ce n'est jamais impunément que l'on remue les terres vierges, et généralement les premiers pionniers laissent bien des morts sur la place.

En résumé, de l'insalubrité indéniable de certains points de la Guyane, il serait injuste de conclure à l'insalubrité absolue et universelle du pays, comme il serait absurde de juger de l'Italie par les marais Pontins, de la France par la Sologve. Il y a dans la Guyane des lieux insalubres et des lieux fort sains.

Somme toute, on peut vivre à la Guyane comme ailleurs. On y voit des vieillards dans toutes les classes, parmi les créoles et parmi les Européens. Il faut observer dans l'hygiène quelques précautions, mener une vie sobre et régulière, et surtout ne pas s'exposer au grand soleil.

Cayenne, capitale de la Guyane, se présente d'une façon fort pittoresque. Les montagnes accidentées et verdoyantes, les bouquets de palmistes et de cocotiers qui s'emmêlent aux maisons, la façon des édifices, la bordure de palétuviers qui termine le panorama, tout cela réalise l'idée qu'on se fait d'une ville créole.

Quand on descend à terre l'impression est encore plus complète. Maisons et population sont à l'avenant. Les vitres sont inconnues et les appartements sont défendus contre le soleil et la pluie par des galeries extérieures fermées de nattes vertes et de jalousies mobiles qui laissent largement circuler l'air. C'est mieux compris qu'aux Antilles où l'on imite trop les constructions européennes.

Les monuments n'abondent pas, le style architectural ne frappe pas les regards, mais les édifices publics sont suffisamment grandioses, eu égard à l'importance de la colonie. L'hôtel du gouverneur, la caserne, la gendarmerie, l'hôpital, le palais de justice, l'église, se présentent sous une apparence assez respectable. Il ne faut pas se montrer trop exigeant et demander à la Guyane les splendeurs de Paris et de Londres.

Les rues larges et médiocrement pavées sont couvertes en été d'une poussière rouge, ferrugineuse, qui délayée par les pluies de l'hiver forme une boue désastreuse pour les vêtements.

Dans ce pays de mœurs patriarcales et de grandes libertés, l'esprit d'indépendance descend jusqu'aux oiseaux de basse-cour et aux animaux domestiques qui prennent leurs ébats sur la voie publique avec un laisser-aller charmant, en dépit des procès-verbaux que dressent les gendarmes-cabris, agents de la police coloniale, dont le sobriquet indique la principale occupation.

La propreté des rues est exclusivement entretenue par des bandes de gros corbeaux, nommés *uribus*, sorte de vautours noirs d'un aspect répugnant. Ce sont les récurours patentés qui nettoient la voie publique des immondices de toute espèce qu'on y jette. Omnivores et peu délicats sur le choix de leurs aliments, ces immondes volatiles respectent tout ce qui est animé, tout ce qui est vivant, mais ils s'attaquent à tout ce qui est mort. Leur odeur est fétide, leur démarche lourde, leurs allures inquiètes. Quand ils sont repus de leurs abjectes réfections, ils se perchent sur le toit des maisons. Là, ils supportent philosophiquement le soleil et les pluies du ciel. Quand revient le beau temps, ils ouvrent leurs ailes mouillées, comme un navire qui met ses voiles au sec et tourne au vent comme de vraies girouettes. Leur existence est sauvegardée pour cause d'utilité publique, la protection municipale les couvre de son égide sacrée, et ce sont des fonctionnaires inviolables; défense d'y toucher sous peine de grosse amende.

La ville est très-étendue par rapport à sa population, qui ne dépasse guère 8,000 âmes. Les maisons sont souvent fort espacées, et les intervalles sont remplis par des jardins assez mal entretenus pour la plupart et qu'on a grand-peine à défendre contre l'envahissement d'une végétation improductive et nuisible qui étouffe les arbres fruitiers et les plantes potagères.

Depuis 1852, la Guyane a été désignée comme lieu de transportation. C'est sur ce pays ainsi que sur la Nouvelle Calédonie qui sont évacués les anciens bagnés de Toulon, de Rochefort et de Brest.

Aujourd'hui la colonie, et principalement Cayenne, vivent sur la transportation. C'est le nombreux personnel libre qu'elle entraîne après elle, c'est l'argent que ce personnel dépense dans la ville, ce sont les fournitures considérables, nécessaires aux services pénitentiaires et à la marine coloniale, qui font aller le commerce et donnent au pays un peu de bien-être et de mouvement. Que l'on enlève la transportation de la Guyane pour la placer ailleurs, ce sera l'arrêt de mort de la colonie. Au bout de quelques années, la forêt reprendrait possession d'un domaine qu'une occupation de trois siècles a entamé à peine.

Voilà donc où en est arrivée une colonie qui, à un certain moment de son existence, semblait destinée à un si brillant avenir. Cette ère florissante fut inaugurée par les travaux de l'ingénieur hollandais Guizan, qui, avec l'approbation de son gouvernement, s'engagea au service de la France. Toutes les améliorations du pays datent de l'influence et de la direction de cet homme éminent par son mérite et ses vertus privées. Son nom est encore vénéré et entouré du respect de tous. Canaux, défrichements, assainissements, dessèchements de marais, c'est à dire la santé, la prospérité, la vie de la colonie, sont dues à ce génie modeste, dont le nom ne dépassa cependant pas l'enceinte où rayonnèrent son talent et ses travaux. Généreux envers sa mémoire, le gouvernement a donné le nom de Guizan à un bourg de l'Approuague.

C'est pendant cette période que le café fut planté à la Guyane. C'est un lieutenant de vaisseau qui fit ce cadeau à la colonie française, en 1772. Le café était déjà cultivé avec succès à la Guyane hollandaise; mais désirant conserver ce monopole, les Hollandais avait décrété la peine de mort contre ceux qui délivreraient des graines de café avant de les avoir passées au feu, afin d'en détruire le germe reproducteur. Ce lieutenant de vaisseau, nommé M. de la Motte-Aignon, se rendit à Surinam, et là, s'aboucha avec un Français nommé Mourgues, et lui promit une belle récompense, ainsi que le pardon de certains délits qui l'avaient fait bannir de Cayenne, à condition de l'aider dans son projet. A force de ruse et d'adresse, les deux complices parvinrent à se procurer une livre de café en cosse, propre à semer, et furent assez habiles pour partir de Surinam en dérochant leur larcin aux investigations de la police, qui visitait scrupuleusement les bagages et les voyageurs.

On sait que le café, originaire de l'Arabie, avait été transporté à Constantinople en 1554, et qu'on en faisait usage à Paris en 1643. Ce fut en 1728 que sir Nicolas Law en planta la première graine à la Jamaïque.

Le café réussit parfaitement à la Guyane française, et celui de la Montagne-d'Argent a eu de tout temps une juste réputation.

En 1781, une corvette arrivant de l'île de France, apporta quatre plants de giroflor que l'intendant, M. Poivre, expédiait à Cayenne, sous la direction de M. d'Allemand, commissaire, qui les avait enlevés aux Moluques. Ces quatre plants furent concédés à divers propriétaires. Plus tard, le gouvernement s'adjugea le monopole de la culture des épices, mais ce privilège dura peu, et l'exploitation du girofle et des autres épices devint une des branches les plus lucratives de l'exportation coloniale.

Le cotonnier est un arbre indigène : les Indiens l'ont de tout temps utilisé. Les plaines voisines de la mer, et imprégnées de senteurs salines, sont des plus favorables à cette culture, et le coton de la Guyane a été renommé sur les marchés européens.

La canne à sucre poussait volontiers dans ces plaines marécageuses, et les nombreux cours d'eau, soumis aux marées de l'Océan, faisaient facilement mouvoir les grandes roues des anciennes machines qui, à une époque où la vapeur était inconnue, étaient l'unique mise en train des cylindres broyant les cannes. De là s'écoulait ce jus précieux qui, sous la forme de sucre, de tafia et de rhum, entrait de plain pied dans les nécessités de l'alimentation publique.

Ces richesses principales exploitées alors, manquent-elles aujourd'hui ? Non. L'industrie moderne et la marche progressive de la science ont trouvé d'autres filons encore dans cette inépuisable mine.

La noix de coco donne de l'huile en abondance, les matières textiles sont communes dans la forêt, plusieurs fruits produisent la cire ; avec les larges feuilles du macoumoucou on peut faire du papier à bon marché ; la riche flore guyanaise offre à la médecine et à la chimie des produits variés, et la diversité des bois de teinture, d'ébénisterie et de construction est infinie.

Enfin les vallées du bassin de l'Approungue renferment de nombreux et riches gisements aurifères.

On voit donc qu'il ne manque à la Guyane aucune richesse naturelle pour devenir un des plus beaux fleurons de notre couronne coloniale. Il ne lui manque que des bras et des capitaux, mais l'Inde et la Chine ne sont-elles pas là pour nous fournir des travailleurs infatigables et merveilleusement appropriés au climat guyanais, et l'esprit d'entreprise manque-t-il complètement en France ?

Tout dans la Guyane est encore à exploiter, et il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte de notre colonie pour voir que sur ce territoire encore vaste la colonisation n'a jusqu'ici pénétré qu'une étroite bande sur le littoral. En fait, tout l'intérieur de la Guyane n'est qu'une immense forêt vierge parcourue par quelques bandes d'Indien, de mœurs du reste fort inoffensives.

Ces vastes forêts sont traversées par de nombreux cours d'eau, bondissant en cascades comme la pittoresque chute de Rorota, ou trop souvent s'épanchant en marécages malsains, sources de la fièvre. Sous leurs ombrages impenétrables s'ébattent des milliers d'oiseaux et de singes, rampent d'innombrables et hideux reptiles, voltigent des légions d'insectes de formes étranges. C'est une terre promise pour le collectionneur le plus insatiable. Les papillons les plus splendides, dont quelques uns sont inédits encore, soit diurnes, soit nocturnes, surprennent par la bizarrerie de leurs dessins et la perfection de leurs organes, et les mouches à feu emplissent l'air de gerbes d'étincelles. La plupart de ces insectes sont inoffensifs ; mais quelques uns sont de vrais démons cachés sous une enveloppe microscopique, et les plus petits sont trop souvent les pires.

Les moustiques sont une véritable calamité publique qui rend inhabitables certaines localités. Si pauvre que soit un ménage, la moustiquaire en est le meuble le plus indispensable, car c'est la sauvegarde du sommeil et la garantie du repos. On entend bien toujours, à travers la gaze protectrice, l'éclat de la trompette que sonne l'ennemi, mais on est à l'abri de ses piqûres. Les planteurs d'autrefois avaient imaginé en faveur de leurs esclaves un châtiment atroce qui consistait à exposer les coupables aux piqûres des moustiques, le corps enduit de miel et les mains enchaînées. La plupart des patients devaient s'enfuir de rage, quelques uns en mouraient.

Il y a des moustiques de plusieurs espèces. Il en est de quasi imperceptibles qui ne trahissent leur présence que par la douleur qu'ils vous causent. On les nomme *maringouins*. Cette espèce est plus particulièrement endémique aux rives des rivières, aux heures de la basse mer. Il y en a aussi de plus grand taille et qui font jaillir le sang des veines à chaque piqûre de leur lancette. On les appelle *maques*.

Un ennemi dont le contact est plus repoussant et la dent plus venimeuse, c'est l'*araignée crabe*, le géant de l'espèce. La création n'offre rien de plus hideux et de plus repoussant que cette horrible bête qui ne se contente pas de faire la guerre aux insectes, et s'attaque même aux petits oiseaux à qui elle suce le sang après les avoir engourdis de son venin. L'oiseau-mouche et le colibri comptent parmi ses victimes. Son corps est composé de deux parties distinctes, également couvertes de poils, d'où partent cinq paires de pattes à quatre articulations. Le tout est velu, noirâtre, semblable à une réunion de chenilles. Chaque jambe est armée d'une griffe jaune et crochue. De la

tête sortent deux pinces recourbées en dedans comme celle d'un crabe et qui lui servent à déchirer sa proie. La toile qui tend cette monstrueuse araignée est étroite, mais forte ; elle peut y prendre les plus gros insectes. En dehors de la douleur locale, sa morsure cause la fièvre et amène une partie des accidents produits par la dent des reptiles. Le seul contact de ses poils occasionne à la peau une brûlure pareille à ce que l'on voit à l'ortie. On a vu des araignées-crabes qui, les pattes étendues, mesuraient près de huit pouces de diamètre.

Le scorpion de la Guyane ressemble à celui d'Europe et à celui d'Afrique ; sa morsure cause rarement la mort, mais elle entraîne de graves désordres. En avançant qu'il se tue lui-même et se perce de son aiguillon quand il se voit entouré d'un cercle de feu, on a dit une vérité dont plusieurs voyageurs ont été témoins. Le scorpion est peut-être le seul animal qui ait recouru au suicide et choisisse son genre de mort. L'ignoble insecte semble avoir la conscience de sa laideur et de l'horreur qu'il inspire. Il se retire dans les lieux humides, se cache dans les troncs d'arbres morts et s'enterme sous les ruines. Il fuit le soleil et l'éclat du jour. Il s'introduit souvent à bord, dans les paquets de bardeaux et dans le bois à brûler ; il serait prudent de passer tout cela au feu avant l'embarquement ; mais on a rarement le temps d'employer toutes ces précautions, et c'est ainsi qu'on admet dans les navires tous les animaux malfaisants qui nichent et pullulent au fond des cales : fourmis, cancrelats, araignées, scorpions, scolopendres, serpents et le reste. Les *termite*, qui ont mangé la préfecture de la Rochelle, étaient une importation américaine.

Les canyons sont aussi très-nombreux et d'une incroyable audace. Il y a une dizaine d'années de ceux de ces canyons n'hésitèrent pas à attaquer le poste de l'île Castlesoia. Les assiégés n'eurent pas trop des ressources de l'artillerie moderne pour repousser les assaillants, mais enfin force est restée à la loi. Un des deux monstres a péri sur place et fait aujourd'hui la plus belle pièce du musée de Grenoble.

Malgré la mauvaise réputation de son climat, et l'horreur que peuvent inspirer les hôtes de ses forêts, la Guyane est, croyons-nous, un pays plein d'avenir, et que la France aurait tort de délaisser.

LOUIS ROUSSELET.

PÉDAGOGIE.

Démontrer que trois choses sont nécessaires à l'Instituteur :

Savoir, — Pouvoir, — et Vouloir.

Savoir.

Toutes les fonctions de la vie sociale exigent de la part de ceux qui les remplissent des connaissances spéciales et de ces aptitudes requises. En conséquence, l'Instituteur doit avoir une instruction solide, supérieure aux besoins de l'enseignement, et le désir perpétuel de s'instruire et de mûrir les connaissances acquises. En prenant la direction d'une école, l'Instituteur doit posséder à fond les matières qui doivent y être enseignées ; de plus, la connaissance du programme officiel ne lui suffit pas, attendu que les questions des élèves n'y seront pas toujours conformes. En outre, l'Instruction donne au chef de l'école un cachet particulier qui lui conciliera une grande confiance.

Consacré à l'Instruction des autres, l'Instituteur doit savoir ce qu'il prétend enseigner et connaître les bonnes méthodes, ainsi que la pédagogie théorique et pratique. La connaissance de cette dernière partie lui permettra de rendre son enseignement sérieux et pratique et de l'approprier aux besoins futurs de la généralité de ses élèves.

Mais ces connaissances que nous appelons éloignées ne suffisent pas ; il faut que chaque leçon soit précédée d'une préparation spéciale qui empêche l'Instituteur de marcher au hasard et qui permette aux élèves d'apprécier.

en quelque sorte par eux-mêmes, les progrès qu'ils font chaque jour.

Pouvoir.

A ce mot se rattachent les qualités physiques et morales de l'instituteur. Au point de vue physique, il faut à l'instituteur une constitution saine et puissante, car la santé de celui qui dirige est la garantie de l'ordre, de la régularité, de la discipline et du progrès de l'école. Ajoutons que l'instituteur doit avoir une conformation régulière, des sens intacts, une certaine facilité d'élocution et un extérieur imposant. Ces différentes qualités ne dépendent pas toujours entièrement de l'instituteur; néanmoins, avec de la bonne volonté et des exercices appropriés, l'instituteur peut, jusqu'à un certain point, suppléer à ce que la nature lui a refusé.

Au point de vue moral, l'instituteur fera preuve de toutes les qualités d'un homme essentiellement vertueux, et joindra en tout et partout l'exemple au précepte. Dès son entrée en fonctions, il s'armera de beaucoup de dévouement et cherchera à résister aux tentations de la patience. Toutes ses leçons seront données sous l'influence d'une douceur sans faiblesse, d'une sévérité sans injustice, et il travaillera de bonne heure et sans cesse à prendre un ascendant complet sur les enfants, afin que le respect et la soumission deviennent chez eux une habitude.

L'instituteur doit être charitable, impartial et juste, afin de travailler pour le bien-être et le bonheur de ses élèves et d'acquiescer la coutume de punir et de récompenser d'une manière uniforme et proportionnelle avec l'intention de bien ou de mal faire de la part des élèves.

La conduite de l'instituteur sera sans reproche. Mandataire des parents et chargé de former des hommes dignes de leurs familles et de la société, il doit s'entourer de cette bonne réputation qui lui mérite la confiance générale, et se pénétrer de l'idée qu'il doit échapper non-seulement aux reproches, mais encore aux soupçons.

L'instituteur doit avoir un sentiment profond de ses devoirs envers lui-même, les enfants, les autorités, la société et Dieu. Ce dernier point constitue l'application des préceptes qu'il communiquera en toutes circonstances à ses élèves.

Vouloir.

Il ne faut pas croire que le premier venu puisse enseigner. Pour s'acquiescer convenablement du ministère de l'instituteur, la première et la plus dispensable des conditions est de se sentir appelé vers cette carrière, d'avoir du goût pour l'enseignement; en un mot, d'avoir une véritable vocation.

La personne qui se fait instituteur par spéculation, qui ne voit dans ces nobles fonctions qu'un gagne-pain machinal, un métier auquel son cœur ne prend aucune part, et son intelligence une fort médiocre seulement, cette personne, disons-nous, sera un mauvais instituteur. Il faut un homme dévoué, auquel une certaine instruction a suffi pour le convaincre de la nécessité et de la dignité de l'enseignement, et dont le cœur éclairé aspire à en faire connaître l'utilité et à en partager les bienfaits à une foule d'autres individus.

L'instituteur qui n'est pas animé de ces sentiments entrera en classe avec regret, et les heures qu'il y passera seront pour lui un véritable supplice; son apathie se communiquera aux élèves et bientôt maître et enfants s'ennuieront de concert, et ces derniers ne feront que peu ou point de progrès.

Destiné à voir sa vie s'écouler dans un travail monotone, que le manque d'intelligence de certains élèves, la paresse et la distraction du plus grand nombre rendent plus pénible encore; destiné à ne rencontrer le

plus souvent autour de lui que la plus noire ingratitude de l'ignorance, l'instituteur succomberait infailliblement à sa tâche, s'il n'était soutenu par le sentiment profond de l'importance de ses fonctions, et si le plaisir d'avoir contribué pour quelque peu au bien-être général de la société n'était le digne salaire que lui procure sa conscience.

(S. A. MICHOEL, instituteur.)

Leçons familières de langue française.

LES DIX PARTIES DU DISCOURS.

Introduction.—(Suite.)

Je vous ai montré, mes enfants, pourquoi, dans la construction de nos phrases, les mots sont en général disposés dans un ordre qui est toujours le même, le sujet de la proposition marchant en tête, le verbe venant ensuite et en dernier lieu l'attribut, quand l'attribut est distinct du verbe, ou bien le verbe attributif se plaçant après le sujet, et les dépendances de chacun des termes suivant immédiatement le terme auquel elles se rapportent.

Cela est nécessaire, vous le savez maintenant, parce que nos mots n'ayant point une forme différente selon le rôle qu'ils jouent dans la phrase, selon qu'ils sont employés comme sujets, comme attributs, comme compléments, ce rôle ne nous est indiqué que par la place qu'ils occupent; d'où il suit qu'il faut qu'ils occupent toujours la même place, la place qui leur est assignée dans la proposition par la succession logique des termes. J'ai ajouté que toutefois la langue française pouvait déroger à cette loi générale de la succession du sujet, du verbe et des compléments, soit dans certaines phrases de forme particulière, soit pour satisfaire à certains besoins de notre pensée.

Je suppose, par exemple, que je vous dise: "Vous attendiez votre frère; est-il venu?" Analysez la seconde proposition: *est-il venu?* contenue dans cette phrase, et vous verrez que le mot *il* qui remplace *votre frère*, et qui est le sujet, se trouve, placé après le verbe; contrairement à l'ordre général que nous avons indiqué, et qui veut que le verbe soit placé après le sujet. En faisant d'autres phrases de ce genre, c'est-à-dire dans lesquelles vous demanderez quelque chose, il vous sera facile de constater que, toutes les fois que, donnant à votre pensée une forme interrogative, vous aurez à désigner le sujet de la proposition, non par le mot même qui exprime son nom, ce mot ayant été employé dans une proposition précédente, mais par un mot qui le représente, vous aurez dû placer ce mot après le verbe: "L'heure avance, Lucien; savez-vous votre leçon?" "Vous avez salué ces personnes: sont-elles de votre famille?" etc., etc.

Vous remarquerez même que, quand la phrase marque question, interrogation, le sujet fût-il exprimé avant le verbe, on place encore après le verbe un mot qui rappelle le sujet et qui en tient la place, et que l'emploi de ce mot est précisément ce qui indique qu'il y a question, interrogation: "Vos maîtres sont-ils contents?" "Le temps de la moisson est-il proche?"

Voilà donc certains cas où le sujet se place après le verbe. Il y en a d'autres où le verbe se place après le complément, par exemple, quand le complément est un de ces mots que nous venons de rencontrer tout à l'heure, et qui tiennent lieu d'un autre mot prononcé ou écrit précédemment et indiquant par son nom une personne, un objet, une chose, etc. Ainsi, quand je dis: "Pierre est malheureux; Paul le maltraite, Paul le frappe," ce mot *le* rappelle le mot *Pierre*, tient la place du mot *Pierre*: *Paul le maltraite* équivaut à *Paul maltraite Pierre*. Or, *Pierre*, complément de *maltraite*, se placera après le verbe; mais *le*, que je substitue à *Pierre*, se place avant. Il en serait de même de *que*, de *se*, de *nous*, de *vous*, etc.

Dans certaines phrases interrogatives, ce n'est pas seulement le sujet qui se déplace, ainsi que nous l'avons vu, c'est aussi le complément direct ou indirect qui, au lieu de suivre le verbe, se met avant lui, quand ce complément marque lui-même l'interrogation, comme *que*, *quoi*, ou est accompagné d'un mot qui marque l'interrogation, comme *quel*, *lequel*, etc. "Quelle heure la pendule indique-t-elle?" La pendule indique quoi? une heure, et c'est cette heure que je demande. Ces mots: *Quelle heure*, sont le complément de *indique*; comme vous voyez, ils précèdent le verbe, et c'est l'emploi du mot *quel* en tête de la phrase, qui me fait voir que toute la phrase va être interrogative.

Dans ces sortes de phrases, il arrive souvent que l'ordre ordinaire des mots est complètement interverti, que, tandis que le complément, qu'on place ordinairement à la fin de la phrase, est mis au commencement, le sujet, qui ordinairement marche en tête, est le dernier mot exprimé: "Que fait Philippe?" "A quoi pensez-vous?"

“ Quel livre lit votre frère ? ” “ A qui réserve-t-on ces apprêts meurtriers ? ” dit Casimir Delavigne, et ici, vous le voyez, c'est le complément indirect à qui, marquant l'interrogation, qui est placé en tête de la phrase, tandis que le complément direct ces *apprêts meurtriers* reste après le verbe, à sa place ordinaire.

Comme je vous l'ai fait remarquer, dans les phrases que nous venons de citer, c'est la nature même de la phrase qui nécessite l'inversion de l'ordre ordinaire des termes ; c'est pour marquer que la phrase est interrogative que je place le sujet après le verbe, ou que je mets avant tous les autres le mot qui indique l'interrogation (1). Les phrases interrogatives ne sont telles, qu'à la condition de cette inversion.

Mais bien souvent il nous arrive, en parlant ou en écrivant, d'intervertir l'ordre ordinaire et en quelque sorte naturel des termes, lorsque nous pourrions, lorsqu'il semble que nous devrions suivre cet ordre. Et cela, pour mieux rendre la pensée que nous avons dans l'esprit, pour déterminer le degré plus ou moins vif d'attention qu'il nous convient de donner à tels ou tels des termes nécessaires à l'expression de notre pensée, et surtout le mouvement plus ou moins passionné que cette pensée excite en nous.

Notre langue n'a pas pour cela, comme je vous l'ai montré, la même liberté que certaines autres ; elle y parvient néanmoins, et je vais vous faire voir comment.

Supposons cette simple phrase : “ Les Grecs vainquirent les Perses à Marathon. ” Dans cette phrase, vous le voyez, les mots sont placés suivant l'ordre ordinaire : sujet, *les Grecs* ; verbe attributif, *vainquirent* ; complément direct, *les Perses* ; autre complément indiquant une circonstance de lieu, à *Marathon*. Je vais vous traduire mot pour mot cette phrase en latin :

<i>Græci</i>	<i>vicerunt</i>	<i>Persas</i>	<i>Marathonē.</i>
Les Grecs	vainquirent	les Perses	à Marathon.

D'après ce que nous avons déjà vu, un Latin devant qui on aurait prononcé cette phrase aurait été averti par la forme des mots du rôle que jouent ces mots dans la phrase ; il aurait su que la terminaison *i* dans *Græci* indique que *Græci* est employé comme sujet, tandis, par exemple, que la terminaison *os* dans *Græcos* lui eût annoncé que *Græcos* était employé comme complément direct ; de même *Persas* ne peut être pour lui qu'un complément direct, à cause de la terminaison *as* ; *Marathonē*, est un complément indiquant une circonstance de lieu, à cause de la terminaison *e*. Fixé sur le rôle des mots par ces terminaisons différentes qui frappent son oreille, peu lui importe, n'est-il pas vrai ? l'ordre dans lequel ces mots seront placés ; il en retrouvera toujours, d'après le son, la valeur relative. On pourra donc lui dire également bien :

Græci vicerunt Persas Marathonē.
ou *Marathonē Græci vicerunt Persas.*
ou *Persas Marathonē Græci vicerunt.* etc., etc.

Nous, au contraire, qui n'avons pas deux formes différentes pour indiquer que le mot *Grecs* ou le mot *Perses* est employé comme sujet ou comme complément, qui ne distinguons les sujets des compléments que par la place qu'ils occupent avant ou après le verbe, nous ne pouvons prétendre à cette variété de combinaisons que présentent les mots de la phrase latine. Ne trouvez-vous pas toutefois que s'il ne s'agissait pour les Latins que de pouvoir disposer indifféremment leurs mots de diverses manières, tandis que nous ne pouvons les disposer que d'une seule, mais qui répond à nos intentions, ce serait là, au bout du compte, entre leurs mains, une richesse assez inutile ? que notre stérilité suffisante vaudrait leur abondance superflue ? Pourquoi tant de moyens pour viser à un seul but, si rien qu'un seul peut y atteindre ? N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon, dit le proverbe.

Il faut voir autre chose, mes enfants, dans l'arrangement des mots, soit en latin, soit en français, soit en quelque langue que ce puisse être. Rappelez-vous et rappelez-vous sans cesse ce que je vous ai dit de la destination des mots : ils n'ont de valeur réelle qu'en tant qu'ils concourent à l'expression de notre pensée. S'il est vrai, par exemple, que, dans les phrases latines, c'est parfois le hasard, parfois aussi certaines convenances d'oreille qui font placer les mots à un endroit plutôt qu'à un autre, le plus souvent cette place est désignée, est commandée par le sens,

Si un Latin veut, comme nous l'avons fait, simplement exprimer cette idée que les Grecs vainquirent les Perses à Marathon, il dira dans sa langue comme nous dans la nôtre :

Græci vicerunt Persas Marathonē.

(1) Les phrases exclamatives, de quelque nature qu'elles soient, qu'elles indiquent un élan de joie, de douleur, de surprise, d'admiration, de terreur, etc., peuvent se construire à peu près comme les phrases interrogatives. Il va sans dire que nous aurons plus tard à revenir en détail sur tous ces points. Nous ne voulons, ici que donner une idée générale de la construction des phrases.

Mais si c'est l'idée du lieu où s'est passée la bataille qu'il a particulièrement dans l'esprit, et si c'est cette idée qu'il veut transmettre tout d'abord, il fera dominer, en l'exprimant tout d'abord, le mot qui représente cette idée, et il dira :

Marathonē Græci vicerunt Persas.

Dans le même cas, que ferons-nous ? Il nous suffira peut-être de dire : “ A Marathon, les Grecs vainquirent les Perses. ” Mais pour que notre pensée soit mieux comprise encore, nous aurons recours à un autre tour, plus long, mais plus expressif, que les Latins n'avaient pas, et nous dirons : “ *Ce fut à Marathon que les Grecs vainquirent les Perses.* ”

De même, si le Latin veut opposer vivement l'idée des deux ennemis qui combattirent à Marathon, et mettre en avant l'idée du vaincu, pour mieux faire comprendre ce qui le frappe surtout c'est-à-dire, la défaite que le vaincu a subi, il dira :

Persas Græci vicerunt Marathonē ou *Marathonē vicerunt.*

En français, nous ne procédons pas tout à fait aussi simplement. Mais je suppose que, dans une conversation, ou dans une lettre que vous m'adressiez, vous m'avez fait l'éloge de la grandeur des Perses, et que trouvant cet éloge immérité et exagéré, je vous réponde vivement, sous l'impression du sentiment passionné, irrité, que votre jugement m'inspire : “ Les Perses, les Grecs les vainquirent à Marathon ! ” je vous le demande, ne comprendrez-vous pas ma pensée ? Or, pour exprimer cette pensée, j'ai donné aux mots le même ordre qu'ils avaient dans la phrase latine de tout à l'heure. Seulement—ce que le latin n'avait pas eu besoin de faire—j'ai dû, en mettant au commencement de ma phrase le complément direct *les Perses*, pour appeler tout d'abord et principalement sur ce mot votre attention, mettre ensuite à côté du verbe un petit mot, qui rappelle ce complément et qui en tient la place. Ma phrase reste claire ainsi pour des yeux ou pour des oreilles françaises, et elle a le mouvement que j'ai voulu lui donner (2).

Comme vous le voyez, l'ordre des mots dans les phrases latines n'a pas seulement pour objet un arrangement plus ou moins variable des mots ; la disposition différente des mots indique des différences d'idée, et nous parvenons en français, par d'autres moyens, à exprimer ces mêmes différences, rompant ainsi, comme je vous l'avais dit, toutes les fois que le besoin de notre pensée le réclame (3), cette monotonie qu'introduirait dans nos phrases une suite non interrompue de propositions formées d'éléments toujours les mêmes et toujours placés dans le même ordre.

On appelle du nom général de *construction* l'ordre qu'occupent les termes dans une proposition et les propositions dans une phrase. On appelle phrase à *construction directe* celle dans laquelle les mots sont placés suivant l'ordre le plus ordinaire : sujet, verbe, attribut, sujet et verbe attributif, chaque terme étant accompagné, s'il y a lieu, de ses compléments. On appelle phrase à *construction inverse* celle dans laquelle l'ordre ordinaire des termes est plus ou moins dérangé. On appelle *inversion* toute modification dans l'ordre ordinaire des mots qui composent une phrase.—(*Manuel général de l'instruction primaire.*)

Exercices pour les élèves.

(Vers à apprendre par cœur.)

LA MER.

Que vient chercher sur le sable creusé
La vague en pleurs que pousse un vent d'orage ?
Par cet effort son courage épuisé
Laisse un éclair d'écume sur la plage.

Une heure encore ! et le flot apaisé
Ira mourir sur un autre rivage,
De notre cœur cet abîme est l'image :
Tout ce qu'on aime, un jour sera brisé !

(2) Nous nous sommes servi pour ce développement de l'excellent livre de M. E. Egger, *Notions élémentaires de grammaire comparée*. 1 vol. in-12, 6^e édition, broché, 2 fr., chez Durand et Pédom-Lauriel, à Paris.

(3) Encore une fois, nous ne faisons ici qu'indiquer pourquoi les inversions ont lieu dans notre langue ; nous reviendrons en temps et lieu sur les cas les plus nombreux et les plus fréquents d'inversion, nous bornant à donner ici quelques exemplaires nécessaires.

Les longs espoirs et les vastes pensées,
Ce sont, hélas ! les vagues élançées
D'un océan profond et ravagé,

Qui, soulevant jusqu'aux cieux notre rêve,
Le laissera rebondir sur la grève.....
La mer balaye un bonheur submergé !

SAINTE-BEUVE.

VARIÉTÉS.

Causeries économiques.

LA MÉDAILLE ET LE REVERS.

Nicolas vint un jour trouver l'instituteur pour le consulter sur son projet d'aller au chef-lieu. Dans cette grande ville, pensait-il, les salaires sont élevés et l'on y est heureux.

L'instituteur lui fit comprendre que toute médaille a son revers, c'est-à-dire qu'en toute chose il y a un bon et un mauvais côté, qu'il faut comparer avec soin le bon et le mauvais côté, les mettre pour ainsi dire sur les deux plateaux de la balance, et voir ce qui l'emporte.

A quoi Nicolas répondit que, dans les grandes villes, certainement le bon l'emporte sur le mauvais.

« Eh bien, dit l'instituteur, voilà Robert qui passe, il y a été assez longtemps, il connaît le revers aussi bien que la médaille. »

Nicolas, lui parla des gros salaires et du travail facile et d'autres choses semblables.

Robert répondit :

« Sans doute, les salaires sont plus élevés en ville qu'à la campagne, mais on n'a pas toujours du travail, et puis la vie est chère dans les villes. Si l'on gagne davantage (médaille), en revanche on dépense davantage (revers), et, en fin de compte, on n'est pas plus avancé.

NICOLAS.—Mais je serai économe, je mettrai à la caisse d'épargne.

ROBERT.—Mais tu mangeras souvent les économies en temps de chômage.

NICOLAS.—Souvent, oui, mais pas toujours. Aussi la vie est plus agréable dans la ville : il y a de belles maisons....

ROBERT.—Où tu payeras chèrement un trou dans les combles,—sans air et sans lumière.

NICOLAS.—Et de belles promenades.

ROBERT.—Où tu n'auras pas le temps d'aller.

NICOLAS.—Le théâtre.

ROBERT.—Et les économies que tu veux faire ? Comment, tu penses aux plaisirs, et c'est pour t'amuser que tu veux aller t'établir au chef-lieu ! Mais alors tu es perdu. Ceux qui veulent trop souvent s'amuser perdent bientôt le goût du travail et tournent mal.

NICOLAS.—Mais je ne m'amuserai qu'après avoir travaillé et pour me reposer.

ROBERT.—Quand on a travaillé sérieusement on est souvent trop fatigué pour s'amuser, et puis l'amusement coûte presque toujours cher.

NICOLAS.—Je puis m'amuser sans rien dépenser. Par exemple en lisant, en causant avec un ami, en me promenant.

ROBERT.—On peut lire, causer et se promener à la campagne, on n'a pas besoin d'aller en ville pour cela ; d'ailleurs on est plus souvent malade dans les grandes villes qu'à la campagne.

L'INSTITUTEUR.—Il faut toujours, mon cher Nicolas, comparer le bon et le mauvais côté, la médaille et le revers. Par exemple, une marchandise qui coûte peu

est souvent aussi peu durable, on en a pour son argent ; telle profession peut-être fatigante, mais conserver la santé ; telle autre douce, mais malsaine. Dans un métier on gagnera de gros salaires, mais on aura trois ou quatre mois de chômage, de sorte qu'il vaudrait mieux souvent gagner moins et avoir une occupation constante.

NICOLAS.—Alors je voudrais être riche : c'est une médaille sans revers, cela.

L'INSTITUTEUR.—Erreur, mon ami. Le riche n'est pas toujours exempt de soucis, il court souvent le risque de perdre sa fortune, ce qui est un grand souci qui lui ôte l'appétit et le sommeil. Savoir conserver est quelquefois aussi difficile que de savoir acquérir. Puis il devient sensible à des piqûres d'épingle de vanité, d'ambition, d'orgueil que nous ne sentons pas, et ces sortes de piqûres font bien mal, bien plus mal que telle privation et surtout que l'absence du luxe. Le riche ne connaît pas les petites privations si fréquentes chez le pauvre, mais le superflu aussi cause des maux : on n'a pas toujours l'appétit pour les mets chers (et pas toujours aussi sains que chers) qu'on peut mettre sur sa table, et l'on mange quand même, on est malade... On meurt aussi souvent pour avoir trop mangé que pour ne pas avoir assez mangé. Malgré cela, je ne vous dirai pas qu'il vaut mieux être pauvre que riche, mais je vous dirai : au commencement de toute richesse il y a eu le travail. Si donc vous voulez devenir riche, travaillez. Mais sachez, tout en travaillant dans ce but, que l'argent ne constitue pas à lui tout seul le bonheur, et qu'il ne peut qu'y aider si l'on est assez sage pour en faire un emploi tout à la fois honnête et utile.

NICOLAS.—Je réfléchirai à tout cela, et je comparerai la médaille au revers.

MAURICE BLOCK.

La rentrée des classes.

Le jour est arrivé où, presque partout, les jeunes élèves ont regagné leurs pupitres respectifs.

Vous souvenez-vous de cette date lugubre, ô mes frères?...
nigro notanda lapillo !

La cour du lycée, le soir, à huit heures : au fond, le parloir, avec le proviseur ; au centre, le censeur ; à la porte, divers surveillants. On arrive péniblement, à la remorque de papa et de maman ; on trouve tout étrange en ce vieux *bahut* qu'on a oublié pendant deux mois. Le portier vous sourit agréablement, comme pour vous dire : « Ami, vous voilà des nôtres encore cette année : je vous vendrai des sucres d'orge ! »

Puis, le départ du parloir, par bandes de trente à quarante ; l'arrivée dans l'étude ; le pion de l'an passé retrouvé sur la même chaire, dans un coin sombre ; les *nouveaux*, parias d'un jour, qui causent entre eux, ne connaissant personne ; puis les pleurnichades des pauvres d'esprit ; puis... la prière, le dortoir froid, long comme l'année..... Et le lendemain la messe du Saint-Esprit, avec les professeurs en longue robe, les chantres..... Alors la première classe de deux heures.... et tout recommence jusqu'en août suivant

Souvenir du collège, ah ! vous êtes loin !

Bien des larmes silencieuses ont coulé, le matin du jour de la séparation, sur les pauvres petits paquets que la sollicitude maternelle emplit de gâteries bien des cœurs gros se sont serrés sous la tunique que des mains soigneuses ont remise à neuf. Le roulement de la voiture a tout emporté.

On s'attendrit volontiers sur ces jeunes captifs, et on manque rarement de les comparer à des oiseaux en cage, ce qui étonnerait prodigieusement ces derniers s'ils y prenaient garde. Comme si c'était pour les enfants seuls que les vacances finissent ! Et les maîtres, leurs martyrs ordinaires, est-ce que nous ne les plaindrons pas aussi un peu ? Les maîtres, après leur rude labeur de dix mois, étaient allés au loin respirer un peu d'air, boire un peu de soleil, ceux-ci au pays natal, ceux-là sur les bords de la mer. Le temps a passé pour eux bien vite, et les voici remis à leur pénible tâche, résignés de nouveau à leur œuvre de patience et de dévouement.

Le corps enseignant est en général si admirablement consciencieux et désintéressé, qu'on ne réfléchit pas assez au long sacrifice de cette vie vouée au plus noble, mais au plus dur des métiers, celui qui consiste à faire des hommes. Peut être, d'ailleurs avons-nous raison de ne pas gémir sur ces pauvres professeurs dont le rapide repos vient de prendre terme. Ils trouvent certainement dans le sentiment du devoir accompli, une ample compensation à la fatigue nouvelle qui les réclame.

Revenons donc aux petits enfants.

Ceux-là seulement méritent la sympathie des âmes sensibles, pour qui l'existence du collège commence, et qui, pour la première fois, quittent le foyer. Un poète, tout moderne, M. Sully-Prudhomme, a délicieusement décrit cette souffrance du premier exil, qu'il appelle une *solitude* !

On voit, dans les sombres écoles,
Des petits qui pleurent toujours.
Les autres font des cabriolets ;
Eux, ils restent au fond des cours.

Pendant que les autres sommeillent,
Faits au coucher de la prison,
Ils pensent au dimanche, ils veillent,
Pour se rappeler la maison.

Ils songent qu'ils dormaient naguères,
Doucement ensevelis
Dans les berceaux, et que les mères
Les prenaient parfois dans leurs lits !

Quelquefois la première journée de la vie commune des classes décide d'un caractère; en tout cas, elle le fait connaître toujours. La façon dont l'enfant accueille ses camarades, et en accueilli, a une influence indiscutable sur sa vie. C'est la première épreuve qu'il fait de la société, et c'est la première impression qu'il en reçoit.

On sait que les *nouveaux* servent de sujets de raillerie aux anciens. S'ils se prêtent trop aisément à ce jeu cruel, ils passent bientôt à l'état de martyrs, et y restent pendant toute la durée de leurs études.

Je sais un jeune garçon de neuf ans qui n'est pas menacé de cet ennui.

— Tes petits camarades t'ont-ils tourmenté ? lui demandait anxieusement sa mère, à sa première sortie.

— Oh ! maman, pas du tout.

— Tu as donc été bien gentil et bien doux ?

— Oh ! non, par exemple.

— Eh bien, alors ?

— C'est que je les ai tourmentés le premier.

Voilà une leçon que je recommande aux enfants timides.

(GRIMAUD.)

Dictionnaire technologique.

(suite).

CHUPOLIN, *s. m.* Construct. — Sorte de peinture à la colle.

CHOQUER, *v. a.* Mar. — Choquer un cordage tendu, le filer avec précaution. Choquer du cable, en filer dehors.

CHONQUET, *s. m.* Construct. nav. — Forte et large pièce de bois, qui sert à l'assemblage d'un mât supérieur avec son mât inférieur.

CINTRE, *s. m.* — Il se dit de toute figure en arc de cercle. Le plein cintre forme un demi cercle complet.

CINTRER, *v. a.* Arch. — Donner la forme du cintre.

CIPPE, *s. m.* Arch. — Demi colonne sans chapiteau.

CISAILLES, *s. f. p.* Métier. — Sorte de gros ciseaux pour couper des plaques de métal.

CISEAU, *s. m.* Métier — Instrument tranchant par un bout, et dont on se sert pour travailler les corps durs. — Mar. Voiles en ciseaux. Se dit lorsque les voiles latines sont bordées, l'une sur l'autre, l'autre sur tribord.

CISELET, *s. m.* — Petit ciseau.

CISOIR, *s. m.* — Ciseau des orfèvres.

CLAIN, *s. m.* Tonn. — Biseau que le tonnelier forme sur l'épaisseur de chaque douve.

CLAMBEAUX, *s. m. p.* Men. — Clous ou crampons à deux pointes coudées, pour des constructions provisoires.

CLAMPE, *s. f.* Charp. — Sorte de crampon ou d'emboiture.

CLAN, *s. m.* Mar. — Mortaise dans les murailles, au bout des vergues, au pied des mâts de hune, etc.

CLAPET, *s. m.* — Soupape qui se lève et se ferme en forme de couvercle.

CLAPIS, *s. m.* Sculpt. — Grand éclat fait maladroitement en taillant le marbre ou la pierre.

CLAUSOIR, *s. m.* — Dans les constructions, dernière pierre d'une voûte.

CLAVÉ, *ÉE, adj.* Mar. — Être clavé, être serré dans une banquise, se dit parmi les navires qui fréquentent Terre Neuve.

CLAVEAU, *s. m.* Arch. — Pierre taillée en coin, qui sert à former le dessus d'une fenêtre, d'une porte carrée ou d'une corniche. Cette pierre s'appelle voussour lorsque ces portes ou ces fenêtres sont en arcades.

CLAVETTE, *s. f.* — Petite cheville plate qui passe au travers d'une plus grosse pour l'arrêter.

CLEF, *s. f.* — On appelle ainsi, dans les métiers, toute pièce qui sert à fixer, tenir ferme, élargir.

CLENCHE, *s. f.* — Pièce principale d'un loquet, laquelle, reçue par le mentonnet, tient la porte fermée. On dit aussi clenchette ou clinche.

CLICHAGE, *s. m.* Typ. — Art ou action de cliquer.

CLICHÉ, *s. m.* Typ. — Planche en relief obtenue par le clichage.

CLICHER, *v. a.* Typ. — Couler de la matière fondue dans l'empreinte qu'on a prise d'une page en caractères mobiles, ce qui donne, par le refroidissement un bloc présentant le même relief que les lettres mobiles.

CLIN, *s. m.* Mar. — Disposition de planches qui, se joignant à recouvrement, forment le bordage d'une embarcation.

CLIQUEUR, *s. m.* Arts et métiers. — Pièce mobile qui, buttant contre un engrenage, l'empêche de tourner en sens contraire.

CLIVER, *v. a.* — Diviser un corps cristallisé suivant les lames ou couches planes dont il est composé.

CLOISON, *s. m.* — Séparation qui se fait dans un appartement, dans une maison, à l'aide de quelque maçonnerie ou charpenterie. — Espèce de boîte mince qui renferme la garniture d'une serrure.

CLOU, *s. m.* — Sorte de cheville en métal à tête et à pointe.

CLOUET, *s. m.* — Petit ciseau du tonnelier.

CLOUTIERE, ou CLOUVIERE, *s. f.* — Boîte à compartiment pour les clous de différentes grosseurs.

COCHOIR, *s. m.* Tonn. — Sorte de hache du tonnelier.

COGNÉE, *s. f.* — Etui plein d'eau où est une pierre à aiguiser et que le faucheur porte à sa ceinture.

COGNÉ, *s. f.* — Sorte de hache pour couper le gros bois.

COGNOIR, *s. m.* Impr. — Morceau de bois pour serrer et desserrer les formes typographiques.

COIFFE, *s. f.* Mécan. — La coiffe d'une chèvre, la partie supérieure de cette machine.

COIN, *s. m.* — Instrument de fer, taillé en angle solide, et dont on se sert pour fendre du bois, ou pour autre fins.

COINÇAGE, *s. m.* — Action de mettre des coins.

COINCER, *v. a.* — Enfoncer des coins; garnir de coins.

Hygiène scolaire.

LA VUE. — (Suite.)

Le défaut d'éclairage ou un éclairage irrationnel, de même que de mauvais pupitres sont fréquemment cause que les élèves doivent s'incliner sur leur travail et tenir celui-ci très-près de leurs yeux. La qualité de la lumière, son intensité, sa direction ont de l'importance. Comme la lumière *naturelle* est le stimulant fonctionnel de la rétine, et que, sous son influence, nous supportons mieux et avec le moindre préjudice le travail, on installera les écoles, de telle manière que la lumière naturelle y ait un libre accès, afin qu'on y puisse travailler sans trop s'incliner sur son travail, et qu'ensuite, le local étant bien éclairé, le jour y puisse régner plus longtemps et qu'on ne soit pas forcé d'utiliser le soir de trop bonne heure d'un éclairage artificiel. En outre, le maître intelligent réservera pour le soir les exercices les moins fatigants. Ainsi, écrire fatigue moins la vue que lire; lire moins que copier ou dessiner. Il placera les élèves, qui présentent déjà un commencement de myopie, dans

les parties de la classe le mieux éclairées où l'incidence de la lumière est la plus favorable. Celle-ci tombera sur le pupitre du côté gauche et autant que possible d'en haut. Il tiendra à ce que les enfants se tiennent droit et aient leur livre à une distance de 30 centimètres.

Un éclairage convenable s'obtient le plus facilement quand la place a une forme allongée, on placera les pupitres sur un des longs côtés; les fenêtres seront larges et élevées; elles atteindront jusqu'au plafond; car la lumière venant d'en bas ou horizontalement éblouit plutôt les yeux qu'elle n'éclaire les livres placés sur le pupitre; de là des stores *montants* sont meilleurs que des stores *descendants* employés habituellement. On placera les pupitres parallèlement aux murs courts et cela de manière que la lumière vienne du côté gauche. Nous avons expliqué dans un travail (1) pourquoi la lumière venant de droite, celle de derrière ou celle qui vient par devant, sont moins favorables que l'incidence du côté gauche. Pour l'éclairage artificiel du soir, les mêmes principes doivent nous guider, mais leur application est souvent plus difficile dans de grands locaux. Des flammes entourées d'un verre *mat*, bonnes pour éclairer uniformément une place, ne sont guères utiles pour des salles d'études, de lecture, etc. On entourera les flammes d'un verre *transparent*, les flammes nues donnant une lumière trop vacillante. Il serait bon de donner à ce verre une *légère* teinte azurée, ce qui corrige l'éclat jaune et fatigant des flammes sans modifier sensiblement leur pouvoir éclairant. Dans le même but, Hunter recommande de peindre en bleu la face inférieure des abat-jours ce qui, par l'addition d'un plus grand nombre des rayons bleus à ceux émis directement par la flamme, rend la lumière moins irritante pour l'œil.

Les principes que nous venons d'exposer pour l'éclairage convenable des écoles sont bien simples, facile à mettre en pratique et pourtant il y a bien peu d'écoles ici où on les observe. Preuve qu'on ignore leur importance dans la conservation des yeux de nos écoliers; preuve que les différents autorités, qui président à l'enseignement de la jeunesse, ne se doutent pas de la responsabilité qu'elles assument, en foulant aux pieds les lois de l'hygiène oculaire dans les écoles. Trop d'importants travaux sont venus appeler leur attention sur le sujet qui nous occupe pour que leur ignorance soit excusable. — *Le Progrès*.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

AVIS.

Ceux qui correspondent avec le département de l'Instruction publique sont informés que, depuis le 1er octobre 1875, toutes lettres ou autres objets *non affranchis*, transmis par la malle, sont envoyés directement au *Bureau des lettres mortes à Ottawa*, et ne parviennent pas au département.

Ainsi, il est complètement inutile d'expédier si l'on n'affranchit pas d'avance.

(1) *La myopie dans les écoles*. Annales de la société de Médecine d'Anvers, 1872.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

ÉRECTION, ANNEXION ET CHANGEMENT DE LIMITES.

Le lieutenant gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 21 octobre 1875 :

1o. Annexer à Saint-Malachie, comté de Dorchester, cette partie du rang de Saint-Jean qui n'a pas été détaché de Sainte-Claire, le reste en ayant été détaché pour toutes fins.

2o. Ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Saint-Aphonse dans le canton de Granby, comté de Shelburne, sous le nom susdit et avec les limites qui lui sont assignées pour les fins religieuses, dans la proclamation du vingt-et-un juin dernier.

3o. Définir comme suit les limites de la municipalité scolaire de Saint-Louis des Ha! Ha! comté de Temiscouata, vu qu'elles ne l'étaient pas d'une manière suffisamment claire dans la première érection, savoir : commencer au poteau du trente-unième mille du chemin neuf, comprenant la terre de sieur Octave Pelletier, avec deux rangs de chaque côté du dit chemin, courant au sud-est jusqu'aux seigneuries du Lac Temiscouata, suivre par le côté sud-ouest du dit chemin, la ligne qui sépare la seigneurie d'avec les terres de la Couronne, en courant au sud-est jusqu'aux limites de la municipalité de Notre-Dame-du-lac Temiscouata; suivre par le nord-ouest du dit chemin, la ligne qui sépare la seigneurie d'avec les terres de la Couronne, courant sud-est jusqu'à la rivière Touradé inclusivement.

DIPLÔMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DE SUDBROOK.

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (A) : Mlle. Elizabeth Broderick, et M. George H. Hubbard.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : M. Emerson H. Alger, et Mlles. Selina Bradley et Lizzie Hall.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) : Mlles. Katie Embury et Noble Rankin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Mlle. Olive Simard.

2 novembre 1875.

S. A. HIRD,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE DROMOND, RICHMOND ET WOLFE.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlle. Marie-Caroline Buisclair.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlle. Ann-Jane Todd.

3 novembre 1875.

F. A. BUES,
Secrétaire.

BUREAU DE CHICOUTIMI.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlle. Marie-Elizabeth Fereola.

2 novembre 1875.

THS. Z. CLOUTIER,
Secrétaire.

BUREAU DES TROIS-RIVIÈRES.

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F et A) : Mlle. Hélène Toupin.

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F) : Mlles. Marie-Odile Houllé et Marie-Rose Houllé.

ÉCOLE MODÈLE, 2de classe (F et A) : M. J. J. O. Ephrem Belcourt.

ÉCOLE MODÈLE, 2de classe (F) : M. Ferdinand Gauthier.

ÉCOLE MODÈLE, 2de classe (A) : Mlles. Marie-Odile Houllé et Marie-Rose Houllé.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlles. Hélène Montreuil et Odile Comeau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) : Mlle. Hélène Montreuil.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Mlles. Claudia Duchesne et Sara Bergeron.

3 novembre 1875.

ÉDUIES-DEPRESNE,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : MM. Charles K. Clark, William A. O'Dell et Ernest H. Marcett, et Mlles. Emma J. Barnes, Annettie D. Clark, Georgina Hunter et Calista E. Hibbard.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) : Mlle. Luella Kethedgo.

2 novembre 1875.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DE SAINT-HYACINTHE.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlles. Noémi Ducharme,

Mathilde Trudeau, Emilie Gladu et Victoria Deschênes.
2 novembre 1875.

N. GÉRAIS,
Secrétaire.

BUREAU D'OTTAWA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlle. Pétronille Fortier.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlle. Anny Alice Barrow.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Mlle. Isabella Bellanger.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) : Mlles. Rose-Ann Major et Janet, B. McKillop.
2 novembre 1875.

Joux R. Wauns,
Secrétaire.

Instituteur disponible.

M. A. Ghasse, muni du diplôme académique et porteur d'excellents certificats, désire un emploi.
S'adresser à M. N. Lacasse, école normale Laval, Québec.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, NOVEMBRE, 1875.

Bulletin bibliographique.

—HISTOIRE DES FORTIFICATIONS ET DES RUES DE QUÉBEC, par J. M. LeMoine. 51 pages in-8°, broché : Québec, Typographie du *Canadien*, 1875. Orne de 14 gravures.

Une partie de ces écrits avaient déjà été publiée dans les journaux de Québec; mais nous sommes heureux de voir que M. Le Moine a voulu fixer d'une manière plus permanente le résultat de ses infatigables et intelligentes recherches sur l'archéologie de notre pays.

Nous remercions l'auteur de l'obligeance qu'il a eue de nous adresser un exemplaire de son intéressant petit livre.

—ANNAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, pour l'année académique 1875-76; No. 419; 97-111 p. in 8°, Québec, A. Côté & Cie., 1875.

Outre les matières ordinaires, l'annuaire contient un éloge de Mgr. Horan et du rév. J. F. Aubry, décédés, le premier en février, et le second en mai 1875. Ce morceau est dû à la plume du rév. M. E. Méthod.

—ANNUAL REPORT OF THE SUPERINTENDENT OF PUBLIC INSTRUCTION BEING THE 29TH ANNUAL REPORT UPON THE PUBLIC SCHOOLS OF NEW HAMPSHIRE: June session 1875, 400 pages in-8°, Concord, 1875.

Le nombre total des enfants inscrits sur les registres des écoles de cet état, comprenant 10 comtés, est de 68,751. L'assistance moyenne est de 52,000 environ.

Les dépenses totales se montent, pour chaque élève, à une moyenne de \$6.75 par an; c'est-à-dire un peu plus de 50 cents par mois.

La moyenne des traitements des institutrices par mois, est de \$25.51, par an, \$286.48.

La moyenne des traitements des instituteurs, par mois, est de \$12.61, ce qui donne par an, \$511.32.

—CALENDRIER DE LA PUISSANCE DE CANADA, POUR L'ANNÉE BISSEX TIRE 1876; publié par J. B. Holland & Fils, Montréal.

MANUSCRIPTS RELATING TO THE HISTORY OF CANADA. Fourth series; published under the auspices of the Literary and historical society of Quebec. 133 pages in-8°; Québec, Dawson and Co., 1875.

- Ce cahier contient :
- 1° Journal de l'expédition de 1759 en remontant le St. Laurent.
 - 2° Ordres généraux concernant cette expédition.
 - 3° Journal précis de ce qui s'est passé de plus intéressant en Canada, depuis la nouvelle de la flotte de M. Canon, tenu par M. Jean Claude Panot, ancien notaire de Québec.
 - 4° Journal du siège et du blocus de Québec, par les rebelles américains, dans l'automne de 1775 et l'hiver de 1776.

Comme on le voit par les titres qui précèdent, ce cahier contient des détails extrêmement précieux. Nous n'avons que le temps de le parcourir rapidement aujourd'hui; dans un prochain numéro nous en donnerons quelques extraits.

Revue mensuelle.

L'Assemblée de Versailles s'est ouverte au commencement de ce mois et a élu, pour son président, M. le duc d'Anglifer-Pasquier, ce qui est regardé comme une manifestation contre le parti des bonapartistes. M. d'Anglifer-Pasquier a été porté au fauteuil présidentiel par le vote de la gauche et d'une portion de la droite. Le pays est tranquille et l'abondante moisson de cette année, malgré les inondations, ramène au cœur du peuple l'espoir de voir cesser, dans un avenir très-prochain, l'état de gêne que le paiement de l'indemnité de guerre avait provoqué. Les vendanges ont surtout produit des quantités prodigieuses de raisin et de vin. En somme, la situation est plus favorable qu'elle ne l'a encore été depuis la guerre, et la France, après des épreuves qui eussent abattu tout autre peuple, reprend évidemment le dessus.

Pendant ce temps, l'Allemagne, gorgée de milliards, se voit menacée par la banqueroute et érie famine. C'est encore un exemple de la vérité de cette maxime : "Le bien mal acquis ne profite jamais".

Les rumeurs dont nous parlions dans notre dernière revue, au sujet d'une guerre probable entre la Chine et l'Angleterre, ont heureusement été suivies de nouvelles plus consolantes. L'affaire dont il était question a été réglée à l'amiable. Mais, en revanche, d'autres nuages s'annoncent à l'horizon. A un banquet donné récemment par le lord maire de Londres, M. D'Israeli a chaleureusement complimenté M. Wade, qui avait été chargé du règlement de cette difficulté sur la manière dont il a accompli cette tâche délicate. "Je voudrais pouvoir dire, a-t-il ajouté, que les affaires étrangères plus proches de nous sont aussi satisfaisantes que nos relations avec la Chine. Une révolte partielle en Turquie a produit un de ces états de choses qui souvent deviennent critiques en ce pays. La longanimité des grandes puissances immédiatement intéressées a eu un effet tel que nous avions, il y a quelques mois, le droit de croire que les troubles cesseraient immédiatement. Depuis lors, une catastrophe financière et a donné un nouvel aspect à toutes les circonstances. Il est impossible de nier que la situation est critique. Mais j'ai encore grande confiance dans la longanimité des puissances. Je n'ai pas seulement l'espoir mais la conviction que l'on trouvera les moyens d'arriver à un résultat satisfaisant, compatible avec le maintien de la paix de l'Europe. Je ne veux pas prévoir d'autre résultat. Les intérêts des puissances impériales, relativement à la question, sont plus directs, mais non plus considérables que ceux de la Grande-Bretagne. Les hommes chargés de nos affaires ont pleinement conscience de la grandeur de nos intérêts, et ils sont résolus à les sauvegarder."

Ce discours a tout l'air d'un avertissement par lequel l'Angleterre laisse entendre que la question d'Orient, si on la réveille, ne se règlera pas sans qu'elle ait son mot à dire. Une autre phrase du discours de M. d'Israeli, ne laisse pas de doute, du reste, sur ce sujet :

"Quand je reprendrai la parole ici l'année prochaine, dit-il, j'espère que je serai en mesure de vous féliciter du maintien de la paix, et j'ai confiance, aussi, dans le succès de notre politique intérieure, en sorte que s'il devenait nécessaire à notre souveraineté de montrer sa puissance et sa force, elle pourrait faire appel à un peuple satisfait et confiant."

Dans la bouche du premier ministre de l'Angleterre, ces paroles ne sont pas sans avoir une portée considérable. Le vent, d'ailleurs, est à la guerre et le clairon des batailles pourrait peut-être retentir avant longtemps chez nos voisins-mêmes. Les Yankees commencent à se fatiguer de l'état d'ébullition qui règne à Cuba depuis un bon nombre d'années. Le fait est que cette île forme un voisinage aussi onéreux que dangereux. Plusieurs citoyens américains ont déjà été victimes de cette révolte en permanence. Or les Etats-Unis ont, paraît-il, signifié à l'Espagne qu'elle ait à pacifier Cuba, ou bien, si elle se reconnaît incapable d'obtenir ce résultat, qu'elle abandonne une île qu'elle est impuissante à gouverner. La note diplomatique n'ajoute probablement pas que le gouvernement de Washington se chargerait volontiers, dans ce cas, de prendre sous son égide la perle des Antilles; mais cela est écrit entre les lignes, d'une manière bien évidente, pour les gens du métier.

Cette note a créé, en Espagne, une grande agitation. Les deux partis ont même parlé d'une trêve dans le but de réunir leurs forces contre l'ennemi commun. Il est cependant peu probable que les Etats-Unis, à peine remis des secousses de la guerre de sécession, viennent rentrer si tôt en campagne. Quoi qu'il en soit, nous sommes en dehors de tout cela, et comme, après tout, l'affaire ne nous intéresse pas directement, attendons les événements.

Nous regrettons d'avoir à annoncer, en terminant cette revue, la mort du sculpteur français Carpeaux, décédé en France, dans le cours du mois dernier. Carpeaux (Jean-Baptiste), était né à Valenciennes (Nord) le 14 mai 1827. Entré, jeune encore, à l'école des beaux-arts de Paris, il y fut l'élève de Rodé, de Duret et d'Abel de Pujol. Il obtint quatorze médailles et remporta le prix de Rome en 1851. On peut admirer de ses œuvres au Louvre, dont il

décora un des pavillons, en 1867, et au Grand-Opéra où un de ses groupes a été placé près des ouvrages de MM. Jouffroy, Guillaume et Perraud.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Voici, d'après la *Revue maritime et coloniale*, la situation des colonies françaises de l'Inde, au point de vue de l'instruction publique.

Dans le district de Pondichéry, il y a 116 élèves dans le collège colonial pour les jeunes gens de la classe blanche et de la classe mixte, 102 dans l'école gratuite des gens à chapeaux, 291 dans les trois écoles des Tamijars, 161 dans l'école la que des parias. Les filles sont reçues dans un pensionnat des dames de Saint-Joseph et dans une école gratuite des Topazines, qui ont 59 élèves; dans l'école des jeunes Malabaresse chrétiennes de toute caste, 157 élèves; dans l'école des jeunes Malabaresse païennes 190 élèves; dans trois écoles de Malabaresse chrétiennes et païennes 93 élèves.—Il y a, en outre, 157 écoles libres de toute espèce: écoles de français, d'arabe, de gramdon, de toulougou et surtout de tamoul; un grand séminaire pour les Malabars qui se destinent à la prêtrise; un petit séminaire pour les jeunes Malabars de caste et une école pour les jeunes pariates de la Ville-Noire.

A Chandernagor, où la situation scolaire est moins bonne, on compte 307 élèves dans les écoles du gouvernement et 400 dans les écoles libres de bengali.

A Karikal, il y a 590 élèves dans les écoles entretenues par le gouvernement, 1,349 dans 70 écoles libres, et 95 dans le collège séminaire dirigé par les prêtres de la Société des Missions étrangères.

A Mahé, depuis l'installation de l'école primitive de français et de moléalum, un grand nombre d'Indiens ont appris le français, et notre langue, qui n'était parlée que par les fonctionnaires, se répand insensiblement. Outre cette école, fréquentée par 71 élèves, il y a une de jeunes filles, 16 élèves, 3 écoles hindoues, 133 élèves, et 4 écoles musulmanes, 142 élèves.

A Yannon, il y a 80 garçons et 105 filles dans quatre écoles, plus une école anglaise pour les garçons, non subventionnée.

BULLETIN DES LETTRES.

On lit dans le *Journal Officiel*:

Le président de la République française,
Sur la proposition du ministre des affaires étrangères.

Décrète:

Art. 1er.—Une déclaration relative à la protection légale de la propriété des ouvrages dramatiques ayant été signée à Londres le 11 août 1875, entre la France et le Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, la dite déclaration, dont la teneur suit, est approuvée et sera insérée au *Journal Officiel*.

Déclaration.—Le gouvernement de la République française et le gouvernement de S. M. la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, désirant assurer plus complètement dans chacun des deux pays la protection de la propriété des ouvrages dramatiques et prévenir les difficultés d'interprétation auxquelles peut donner lieu la poursuite des contrefaçons qualifiées d'imitations de bonne foi ou appropriations, sont convenus des dispositions suivantes:

Est abrogé le paragraphe 3 de l'article 4 de la convention du 3 novembre 1851, pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres de littérature et d'art, ainsi conçu:

« Il est bien entendu que la protection stipulée par le présent article n'a point pour objet de prohiber les imitations faites de bonne foi ou les appropriations des ouvrages dramatiques aux scènes respectives de France et d'Angleterre, mais seulement d'empêcher les traductions en contrefaçon. »

Enfin!!!

Voler la pensée d'un écrivain sera donc aussi coupable que de voler un bijou!

BULLETIN DES SCIENCES.

Un nouveau moteur.—Le docteur Beins, (d'Amsterdam) vient de trouver un nouveau procédé pour remplacer la vapeur. Etudiant depuis plusieurs années, en collaboration avec son frère, directeur d'une manufacture de soude, la question de la

transformation de la chaleur en force mécanique, ils ont recherché quel serait le degré de pression de l'acide carbonique dégagé par le bicarbonate de soude chauffé dans un espace confiné. Les expérimentateurs ont trouvé que quand on chauffe le bicarbonate de soude ou de potasse à l'état sec pulvérisé ou à l'état de solution aqueuse dans un espace confiné, une partie de l'acide carbonique se dégage et se condense dans une partie non chauffée de cet espace, de manière que, à une température de 50 à 400 degrés centigrades, l'acide carbonique liquide peut être distillé de ces sels sous une pression de 50 à 60 atmosphères.

Ce fait est de la plus grande importance. L'acide carbonique à une haute pression (*carbolum* de M. Beins) est physiquement un corps très-remarquable que l'on peut obtenir facilement en grandes quantités. On ne commence que maintenant à étudier les relations des corps soumis à de hautes pressions. Pour ces études, un appareil de compression simple est de grande importance. Naturellement, pour des pressions moindres que 50 à 60 atmosphères, il n'est pas nécessaire de faire monter la température à 300 et 400 degrés. Avec une solution saturée de bicarbonate de soude chauffé à ébullition dans un bain de sel commun concentré, on obtient de l'acide carbonique de 3 à 5 atmosphères. La pression augmente régulièrement avec la température.

L'acide carbonique à une haute pression, et surtout le *carbolum*, constituent une excellente force motrice pour les petites et les grandes industries. Ceci avait déjà été remarqué par Faraday, qui a découvert l'acide carbonique liquide, et plus tard par Thilorier et d'autres; malheureusement on ne connaissait pas la loi de la conservation de l'énergie, connaissance indispensable dans ces sortes de questions.

Un litre de *carbolum* à 15 degrés centigrades et à une pression de 50 atmosphères pèse approximativement 0,8 kil. et peut produire 400 litres d'acide carbonique à la pression ordinaire. Le travail que nécessite une compression à 50 atmosphères équivaut environ à 17,000 kilogrammètres. Il faut donc, par heure et par cheval-vapeur, 270,000 kilogrammètres pour 16 litres de *carbolum* à 50 atmosphères et à 15 degrés centigrades.

C'est seulement quand une machine à *carbolum* fonctionne avec de grandes intermittences qu'on peut prendre la chaleur d'évaporations aux parois du réservoir sans chauffer. Dans la majorité des cas, on doit évaporer le *carbolum* en chauffant artificiellement de petites quantités à la fois. La chaleur demandée par cheval-vapeur et par heure (270,000 kilogrammètres) revient au moins à 646 calories (0,1 kilog. de charbon.)

Les grandes machines de *carbolum* devront fonctionner avec régénération. Elles devront avoir un dépôt de sel de soude et de *carbolum*, de manière que le bicarbonate décomposé soit régénéré par l'acide carbonique qui a fait marcher la machine. Une telle machine transforme d'une manière très-avantageuse en force mécanique de chaleur fournie par le feu pour décomposer le bicarbonate constamment régénéré. Supposons que le gaz agisse à une température de 100 degrés c., les 16 litres de *carbolum* nécessaires par heure et par cheval-vapeur sont réduits à 10 litres. Une telle machine demande environ 0,3 kil. de charbon par heure et par cheval-vapeur, tandis que la meilleure machine à vapeur en demande 1,2 à 0,9 kil.

Pour les navires le poids d'une machine de 100 chevaux-vapeur avec du combustible pour 240 heures serait d'un cinquième moindre que celui d'une machine à vapeur d'égale force. Et comme plusieurs parties de la machine à *carbolum* devront être plus massives, elle tiendra moins de place.

Le *carbolum* ne présente pas de dangers, puisqu'il ne renferme aucune cause d'explosions. Il est facile d'empêcher une accumulation trop abondante des gaz dans la chambre de la machine, ce qui rendrait l'air impropre à la respiration. Quand elles ne sont pas au contact de l'eau, les parties métalliques de la machine ne subissent pas d'altération par l'acide carbonique. Les métaux ne sont pas perméables aux gaz à cette pression.

Pour les grandes industries, la machine à *carbolum* peut, dans presque tous les cas, remplacer la machine à vapeur. Pour les petites industries, surtout pour les machines fonctionnant par intermittences et pendant de courts espaces de temps, la propriété du *carbolum* d'être toujours prêt à agir est de grande importance; par exemple, pour des presses d'imprimerie, des pompes à vapeur, des locomotives, etc. Une machine à *carbolum* est aussi une source excellente et économique de lumière électrique.

M. Beins a proposé la machine pour les navires sous marins.

BULLETIN DE L'HISTOIRE NATURELLE.

Les crabes.—Les crabes sont de drôles de corps, d'étranges individus bizarrement conformés, de vrais originaux qui ne font rien comme les autres.

Ils pataugent dans les eaux peu profondes, se traînent gauchement sur le rivage ou courent la poste en allant toujours obliquement.

Il y en a de très-petits et de très-grands, d'allongés et de trapus, d'aplatis et d'arrondis; tous ont la tête large et la queue si courte qu'elle est à peu près dissimulée sous la carapace. Les espèces sont nombreuses et toutes comestibles sans être également recherchées des gourmets.

La femelle porte ses œufs comme celle du homard; elle les dépose sur le sable lorsqu'ils sont prêts à éclore. Les larves qui en sortent sont extrêmement petites; vues au microscope, elles se montrent tellement différentes de leurs parents, que les naturalistes les avaient d'abord considérées comme d'autres animaux, et en avaient fait un genre à part sous le nom de *Zoé*.

Ces larves sont nues et subissent plusieurs métamorphoses avant de prendre l'apparence de vrais crabes; c'est seulement alors qu'apparaît l'enveloppe calcaire dont l'animal se dépouille à certaines époques, à mesure qu'il grossit, ainsi que le font les homards, les langoustes et les crevettes.

Au moment de la mue, les crabes se rassemblent dans les cavités des rochers, et l'un d'entre eux est chargé de monter la garde à l'entrée de leur refuge, car les pauvres dépouillés n'auraient ni l'énergie ni les moyens de se défendre.

C'est d'ordinaire un vieux crabe robuste, dont les mues sont plus rares, qui est investi de cette délicate et périlleuse mission, et il s'en acquitte en conscience. Le crabe en faction est solide au poste; il oublie sa timidité, pour ne pas dire sa lâcheté naturelle, et va audacieusement au-devant de l'ennemi qui approche en faisant claquer ses pinces pour l'intimider. Le capitaine Fracasse n'a pas l'air d'un plus terrible pourfendeur.

Les crabes sont les vaitours de la mer: ils recherchent surtout les animaux morts, qu'ils ont la bonne idée de ne pas laisser corrompre davantage. Ils partent pour la maraude à la nuit tombante; quand, par bonne fortune, ils rencontrent une grosse proie, ils l'escaladent, se hissent, grimpent dessus et se mettent à la dépêcher. C'est à qui fera le plus de besogne: ils arrachent des lambeaux qu'ils portent à leur bouche avec leurs pinces, ils s'en donnent à cœur joie et ont bientôt déblayé la place.

Il leur arrive parfois de s'attarder à savourer un mets si délectable; ces affreux gourmands sont tellement repus qu'ils en ont l'esprit et les membres alourdis: ils ne s'aperçoivent pas que la mer se retire et restent échoués sur le sable. Ils n'ont plus d'autre ressource que de *faire le mort*, ils replient leurs pattes sous leur carapace, s'accroupissent et attendent le retour de la marée pour rentrer au gîte. A les voir ainsi immobiles, on les prendrait pour des galets; mais touchez-les un peu, et vous verrez comme ils détalent.

Les crabes sont friands d'huîtres, et il leur faut employer la ruse avec cette proie qui s'enferme chez elle à l'approche du moindre danger.

Le naturaliste anglais Gilbert White nous apprend comment le crabe s'y prend quand il veut manger des huîtres à son déjeuner. Il se tapit tout près d'une coquille et attend patiemment qu'elle s'ouvre. Dès que l'huître baille, pour aspirer un peu d'air ou un peu d'eau, le rusé compare aux aguets lance adroitement une petite pierre entre les valves. Le pauvre mollusque sentant la présence de l'ennemi tente de fermer les solides portes de sa maison, mais il en est bien empêché: le voilà livré sans défense au pouvoir d'un ennemi impitoyable qui lui enfonce ses pinces dans les chairs, l'arrache à son toit et le déguste commodément.

Certains crabes se creusent un terrier où ils se réfugient pendant le jour, et ne vont à l'eau que la nuit. Leur agilité est surprenante: on raconte, devons-nous le croire? que, quand ils sont poursuivis, un cavalier a de les peine à les gagner de vitesse.

Cette prodigieuse rapidité des mouvements appartient aussi aux petits crabes dont l'herbe fourmille au Deccan, dans l'Inde. Ces crabes terrestres se nourrissent particulièrement des tiges vertes du riz. C'est, paraît-il, un spectacle des plus réjouissants que de voir à l'œuvre ces moissonneurs d'un nouveau genre. Debout sur leurs pattes, ils coupent le riz à l'aide de leurs pinces, et quand ils ont assez brouté sur place, ils font des bottes de fourrage plus grosses qu'eux et les emportent dans leurs réduits tout en se dandinant.

Une des espèces les plus curieuses est assurément celle des *fourlourons* qui habitent les Antilles. Des quantités prodigieuses de ces crabes vivent en société sur les collines boisées, dans les fentes des rochers, des pierres, dans le creux des arbres ou dans les trous du sol.

A l'époque des pluies, c'est-à-dire en avril et en mai, ils changent de climat et vont faire une saison au bord de la mer. Ils partent en troupes nombreuses formant une bande qui a souvent 1 kilomètre de long sur 30 ou 40 mètres de large, parcourant les champs, les jardins, les bois et les routes. Le frottement de leurs carapaces et de leurs pinces fait un bruit qui s'entend de fort loin.

Ils voyagent surtout la nuit et vont par régiments, comme une armée. Les mâles partent les premiers en éclaireurs, les femelles viennent à la suite; l'arrière-garde est formée des vieux, des malades, des infirmes et des traîneurs.

Rien ne peut arrêter cette caravane de crabes tapageurs: ils vont toujours; ils franchissent tous les obstacles, les haies, les fossés; escaladent les murs et les maisons, dévorant tout sur leur passage, la végétation et les récoltes. Rencontrent-ils des habitations ouvertes, ils y entrent bruyamment, et si l'on veut les chasser, ils se mettent sur la défensive, lèvent leurs pinces, et les font claquer l'une contre l'autre de l'air le plus menaçant.

En arrivant à la mer, ils commencent par prendre un bain, et certes ce n'est pas du luxe pour des voyageurs aussi fatigués et aussi crottés; puis, après avoir déposé leurs œufs sur le rivage, ils vont se cacher où ils peuvent pour changer de vêtement. Leurs vieilles tuniques calcaires craquent de tous côtés; ils s'en dépouillent et, dès qu'ils sont habillés à neuf, ils retournent chez eux, faibles et fatigués. Combien, hélas! périssent en route.

Les habitants du pays profitent de la circonstance pour donner la chasse à cet abondant gibier, et se dédommager en partie des dégâts que ces ravageurs ont commis à leur premier passage.

Les œufs qu'ils ont abandonnés sur le rivage étranger éclosent bientôt. C'est un fourmillement, un grouillement indescriptible; on dirait de la poussière de brique animée. Tous ces crabes minuscules se mettent en branle; ils rampent et se traînent: ils vont retrouver leurs parents au pays! Souhaitons leur bon voyage, mais bien peu arriveront, car les dangers qu'ils courent sont nombreux. Dans les pays habités qu'ils traversent, on ne peut faire un pas sans en écraser des centaines.

On rencontre fréquemment, sur les côtes de l'Océan Atlantique et de la Manche, un crabe qui diffère de tous les autres en ce que sa tête et ses pattes sont seuls protégées par une cuirasse. Sa queue, relativement longue, est complètement nue, à l'exception de l'extrémité, qui est garnie d'une pointe dure en forme de crochet. Ce crabe est le fameux Bernard-l'Ermite, appelé aussi Pagure et Soldat.

Voilà par ma foi un soldat bien équipé! N'en soyez point en peine: le Bernard doit se battre et il se battra; il saura se procurer l'abri refusé par la nature en se fourrant dans la première coquille qu'il trouvera à sa convenance.

Voyez-le, à marée basse, parader sur la grève; il est à la recherche d'un logement plus vaste que celui qu'il occupe. Il s'arrête devant chaque coquille, la considère attentivement et l'inspecte avec soin. Il la tourne, la retourne, passe de l'une à l'autre, revient tour à tour à celle-ci et à celle-là. Quand il croit tenir son affaire il quitte son vieux logis pour essayer le nouveau. S'il ne s'y trouve pas à l'aise, il a bientôt fait: il rentre dans le premier, se remet en quête d'une autre demeure, et il persévéra jusqu'à ce qu'il en ait trouvé une qui soit à la fois spacieuse, commode et légère. Il y introduit d'abord sa queue, puis son corps, replie ses pattes, ferme l'ouverture avec ses pinces et se trouve ainsi bien barricadé.

Le Bernard-l'Ermite n'entre pas toujours paisiblement en possession de sa nouvelle habitation. Parfois deux individus convoitent la même coquille, ce qui amène un terrible combat. Les deux rivaux se frappent et se pincent jusqu'à ce que le plus faible batte en retraite. Alors le vainqueur s'introduit dans la coquille qu'il a glorieusement conquise et arpente fièrement la grève; il passe et repasse devant le vaincu avec toute la superbe d'un triomphateur revêtu de dépouilles opimes.

Mme GUSTAVE DEMOULIN.

BULLETIN DE L'AGRICULTURE.

Plantez des arbres. Ci-dessous nos lecteurs trouveront un excellent petit article que nous avons traduit de l'anglais pour la *Gazette*, et dont nous recommandons la lecture tout particulièrement à ceux qui ont quelquefois l'intention de planter des arbres sur leurs propriétés.

“ En plusieurs occasions, nous avons appuyé sur l'importance de conserver le reste de nos forêts et d'orner d'arbres nos villes et nos villages dans les endroits convenables. Nous avons donné les raisons de nos avis et nous espérons que ce n'a pas été en vain. Dans les vieux établissements, ou les combustibles ligneux, et les autres espèces de bois sont rares, on ne peut apprécier les avantages de ces plantations. Les cultivateurs dont les terres sont dépeuplées de bois trouveraient qu'en plantant un arpent ou deux d'arbres chaque année, ils seraient plus de profit qu'en ensençant une même superficie en grains. Qui n'a pas quelques arpents de terre aride et rocheuse ou d'argile dure produisant à peine un maigre pâturage ? cette même terre produirait une bonne quantité d'érables ou de chênes et l'herbe n'en pousserait que mieux.”

“ On est divisé sur le point suivant : s'il est préférable de planter le printemps ou l'automne. Il y en a qui favorisent la première opinion, d'autres sont pour la dernière. Pour semer les graines d'arbres, l'automne est plus convenable. Le meilleur temps pour ramasser les graines de presque tous les arbres, c'est octobre. Les glands devraient être semés aussitôt que possible après qu'on les a ramassés ; du moins, il faut les garder dans un endroit frais et légèrement humide, en attendant qu'on les mette en terre. Il y a bien peu de propriétaires de terres faites qui ne puissent semer quelques glands sur leurs terrains les moins arables ; ce serait pour eux le moyen d'avoir une belle production du plus riche de tous les arbres. Environ douze cents glands devraient suffire pour trois acres ; en vérité, ils seraient peut-être un peu rapprochés les uns des autres, mais cela les empêcherait de trop s'étendre et de trop faire de branches ; en outre on peut les tailler à volonté. Deux cents érables à sucre suffisent pour un acre, du moins, c'est là l'opinion d'une autorité là-dessus. Suivant le général Brisbin, un acre d'érables à sucre donnera, au bout de vingt-cinq ans, des arbres d'un pied de diamètre en moyenne et environ deux mille livres de sucre annuellement. Quand les arbres atteindront un diamètre de vingt pouces, l'acre produira soixante mille pieds de bois que le général Brisbin estime à \$2,500, à part de la quantité proportionnelle de dix à quinze cordes de bois en addition à la recette ordinaire de sucre. Comme le prix du bois est très élevé, si l'on en juge par le marché canadien, nous estimons à \$2,000 la recette totale du bois et du sucre produits dans l'espace de quarante ans dans un acre de terre dure ou argileuse. Et remarquez bien que nous ne parlons pas de la valeur du pâturage pour les arbres, qui est d'au moins \$50 par an, tandis qu'il n'y a à payer que pour la plantation des arbres.”

“ Le général Brisbin mentionne le produit de dix acres de terre marécageuse plantés en frênes noirs. Cinq ans après les avoir plantés, on les éclaircit, et les baguettes qu'on fit des branches furent vendues pour \$1,620. Deux ans plus tard, le reste fut vendu pour \$1,860. La valeur totale était donc de \$6,480 ou \$925.70 par an pour les dix acres, ou encore \$92.50 par acre. Il n'y a pas de récolte des meilleurs grains qui produise le quart de ce montant, même sur des terres supérieures à une terre à frêne noir, après qu'on en a déduit le coût du labour, du hersage, de la moisson et du battage. Cela fait voir comme on peut utiliser des terrains comparativement pauvres en y plantant des arbres, et que presque toutes les espèces d'arbres paient le trouble de les planter. On recommande fort le noyer, mais nous ne saurions dire s'il pousserait bien sous notre climat. Dans les parties occidentales d'Ontario, il devient aussi très-beau ; par conséquent il devrait bien pousser ici. Cet arbre a beaucoup de valeur, soit pour son bois ou pour son fruit, et, suivant le général Brisbin, il n'y a pas de récolte de grains qui paie autant. On peut le planter par rangs, et en même temps faire une bonne récolte de blé d'inde ou de patates entre ces rangs, la première et la seconde année, après quoi on peut laisser ce terrain en pré. A la fin de la troisième, chaque noyer noir produira une bonne mesure de noix, qui augmentera proportionnellement chaque année.”

“ Dans les vieux districts dépeuplés de bois, chaque arbre qu'on plantera sera une addition directe à la richesse du propriétaire et une addition indirecte à la richesse de la nation. Que tous ceux qui ont un petit morceau de terre dont ils ne savent que faire y plantent des arbres de toutes espèces. Ces arbres répandront un frais ombrage sous leurs branches, seront un abri contre les vents d'hiver, et un ornement durant l'été ; outre cela, les fruits qu'ils produiront et le bois qu'on en pourra tirer compteront pour un profit aussi grand et bien plus sûr que n'importe quel placement dans les banques.” — (*Gazette de Sorel*)

BULLETIN DES STATISTIQUES.

La population de la Chine.—M. le baron de Richtoffen, qui vient de parcourir la Chine, a publié un rapport dont nous extrayons les détails suivants :

En 1749, la population du Céleste-Empire était de 147 millions d'habitants.

En 1783, il en comptait 281 millions, en 1812, 362 millions ; en 1842, 415 millions.

Aujourd'hui, par suite des calamités survenues depuis 1812, M. le baron de Richtoffen évalue la population à 420 millions.

L'agglomération moyenne est de 5,500 individus par lieue carrée, ce qui équivaut à celle de la Grande-Bretagne.

La plus forte agglomération a été observée dans une vallée de la province de l'Est Tchouan—là sur un terrain de 113 lieues carrées, il y a dix-neuf villes et une population totale de 5,520,000 âmes, ce qui donne une moyenne de 49,000 individus par lieue carrée.

La révolte des Tal Ping a fait périr près de 30 millions d'hommes ; celle des musulmans a coûté la vie non à des milliers, mais à des millions d'individus.

Ces deux révoltes et les ravages causés par l'opium expliquent le relentissement qui s'est produit dans l'accroissement normal de la population.

BULLETIN DES BONS EXEMPLES.

Touchante charité.—Une jeune fille, âgée de vingt ans environ, demeurant rue d'Aquitaine, s'était aperçue depuis quelques jours qu'une pauvre femme, sa voisine, ne venait plus, comme elle en avait l'habitude, travailler à sa fenêtre. Elle alla la voir un jour et la trouva étendue dans son lit, en proie à une cruelle maladie.

Deux petites filles de douze ans à peine la soignaient, tandis que leur père travaillait pour subvenir au besoin de la malheureuse famille. Ce spectacle émut vivement la jeune fille, qui, voulant venir en aide à la pauvre malade, la pria d'accepter quelques pièces d'argent. Mais tout fut inutile. Elle insista de nouveau, mais ses offres furent encore refusées.

Chaque matin, la jeune fille visitait la malade en apportant quelques soulagements à ses douleurs.

—Si je fusais venir ici un médecin ? lui dit-elle un jour, il vous guérirait.

—Oh ! non, reprit la pauvre femme, cela n'est pas nécessaire, je me sens mieux depuis quelques jours. Et puis, je n'ai pas d'argent.

—Que cela ne vous inquiète pas, je pourvois à tout.

Sans inutile ! la malade ne voulut pas recevoir de médecin. Et cependant ses forces l'abandonnaient de jour en jour ; sa figure pâle et maigre, sa voix qui se voilait sensiblement, annonçait sa fin prochaine.

Jeudi dernier, la pauvre femme reçut une lettre et une petite boîte soigneusement enveloppée dans un papier bien cacheté. Dans la boîte qu'elle s'empressa d'ouvrir se trouvait une somme de trente-cinq francs. Voici quel était le contenu de la lettre :

“ Ma chère sœur,

“ J'ai appris avec peine ta maladie ; tu sais que mes occupations ne me permettent pas de m'absenter ; je t'envoie donc trente-cinq francs, que tu trouveras dans la petite boîte. Quand tu seras convalescente, tu viendras passer quelques jours à la campagne, à Mérignac.

“ Ta bonne sœur,

“ JEANNE B...”

Cette bonne sœur de Mérignac n'était autre que la jeune fille, sa voisine. Elle avait usé de ce stratagème, persuadée, que la pauvre femme ne refuserait pas les offres de sa sœur, qui habite en effet la commune de Mérignac.

Il serait difficile de peindre la joie de la malade, qui sembla revenir à la vie à la vue de cette somme d'argent qui allait lui permettre de recevoir les secours du médecin. Elle se hâta donc de le faire appeler.

CHROMOS.

J. L'AFRANI et Cie., 419, rue Washington, Boston, Mass., ont en main un excellent assortiment de CHROMOS américains et étrangers. On expédie onze échantillons pour \$1, et cinq échantillons pour \$6. Bureau de poste de Boston, Boîte 2154.